

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

17° : ALGER

27° : TAMANRASSET

p. 2

Lundi 18 Novembre 2013 - 14 Mouharram 1435 - N° 430 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

58<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE  
L'INDÉPENDANCE DU MAROC  
**Message de vœux  
du Président  
Bouteflika au roi  
Mohammed VI**

Page 24

ALGÉRIE-TUNISIE  
**Le Président  
Bouteflika reçoit  
l'ancien Premier  
ministre tunisien  
Béji Caïd Essebsi**

Page 24



**Le chef de l'Etat  
désigne M. Slimane  
Boudi premier  
président de la  
Cour suprême**

Page 3

LE PROFESSEUR EL HACHEMI DJOUDI, CHEF DU SERVICE RHUMATOLOGIE  
À L'EHS DE DOUÉRA, INVITÉ HIER, AU FORUM DE **DK NEWS**

## Un déficit de 3 000 rhumatologues !



Ph : M.Nait Kaci

L'importance de l'identification des facteurs de risque d'atteinte d'ostéoporose afin d'éviter les complications dues à cette maladie des os, qui touche en majorité les femmes post-ménopausées, a été mise en exergue, hier, au forum de DK News à Alger. Lors d'une rencontre dédiée à l'ostéoporose chez les femmes après la ménopause, le P<sup>r</sup> Hachimi Djoudi, de l'Etablissement

hospitalier spécialisé (EHS) de Douéra, à Alger, a indiqué que les femmes post-ménopausées sont les plus exposées à cette maladie, précisant qu'en Algérie elle survient à l'âge de 62 ans environ. Il a expliqué que la baisse des œstrogènes, survenant au cours de la ménopause, provoque une diminution de la résistance des os susceptible de provoquer l'ostéoporose. Parmi les

autres facteurs de risque, le P<sup>r</sup> Djoudi a cité la présence d'antécédents d'ostéoporose dans la famille, notamment chez la mère. Les personnes minces, de petite taille et de faible poids, font également partie de cette catégorie en raison d'un manque de tissu musculaire protégeant moins efficacement les structures osseuses, a ajouté le spécialiste.

Pages 6-7

LUTTE CONTRE  
LA BUREAUCRATIE

**Les 4 vérités  
de Belaïz**

Page 3



AÉROPORT INTERNATIONAL D'ORAN  
**Lancement  
annoncé des travaux  
d'une nouvelle  
tour de contrôle**

Page 8

**BMS**  
**Jusqu'à 70 mm  
de pluie à Alger**  
Il neige sur l'Ouarsenis

**15**  
wilayas  
touchées

Page 14

**SCIENCE et VIE**  
**Grand froid**  
**Chaudage :**  
quand votre  
maison devient  
dangereuse

Pages 12-13

CULTURE

JUSQU'AU 14  
JUILLET 2014  
**Des artistes  
algériens  
au Musée  
des arts  
contemporains  
de Frankfurt**

Page 11

FOOTBALL

MONDIAL-2014/  
BARRAGES RETOUR :  
ALGÉRIE - BURKINA FASO  
**Halilhodzic  
et les pièges  
des Burkinabè**

Page 21

**MAGHNIA**  
LUTTE CONTRE LA DROGUE  
**Coup de filet  
de la Gendarmerie  
nationale**

Des éléments du 13<sup>e</sup> Escadron du premier groupement des gardes-frontières de Maghnia (Tlemcen) ont mis en échec hier une tentative d'introduction de 8,255 tonnes de kif traité provenant du Maroc.


**Régions Nord : 17° à Alger**

Temps froid et nuageux avec averses de pluies parfois orageuses, devenant localement assez marquées sur les régions de l'intérieur et les Hauts-Plateaux. Quelques chutes de neige seront observées sur les Hauts-Plateaux de l'Ouest entre 1000 et 1200 mètres d'altitude. Quelques éclaircies temporaires seront observées vers le littoral Centre et Est l'après-midi. Les vents seront d'Ouest à Sud-Ouest (40/60 km/h) près des côtes et 20/30 km/h vers l'intérieur et les Hauts-Plateaux. La mer sera agitée.

**Régions Sud : 27° à Tamanrasset**

Temps partiellement nuageux vers le Nord Sahara et le Nord Oasis. Voilé à nuageux de l'extrême sud vers le Hoggar/Tassili avec quelques pluies. Ailleurs, temps dégagé. Les vents seront de secteur ouest à nord-ouest (30/50 km/h) avec soulèvements de sable vers le Nord Sahara et les Oasis et variables ailleurs.



**JUSQU'AU  
29 NOVEMBRE  
À L'INSTITUT  
FRANÇAIS D'ORAN**  
**Atelier dessin  
et origami**

L'Institut français d'Oran organise jusqu'au 29 du mois courant, un atelier de dessin et d'origami, l'art traditionnel japonais du pliage de papier. Les participants pourront découvrir et apprendre à réaliser des animaux des objets et des décorations avec une seule feuille de papier carré ! La variété des œuvres, de la plus simple à la plus complexe stimulera vos talents artistiques et créatifs !

**ANP  
4.816  
mines datant  
de l'ère coloniale  
détruites durant le  
mois d'octobre 2013**

Un total de 4.816 mines datant de l'ère coloniale a été découvert et détruit durant le mois d'octobre 2013, dans le cadre des opérations de déminage menées par les unités de l'Armée nationale populaire (ANP), tout au long des frontières Est et Ouest du pays, a-t-on appris hier de source officielle. Ainsi, 367 mines antipersonnel, 1.475 mines anti-groupes et 33 mines éclairantes ont été découvertes et détruites dans la II<sup>e</sup> Région militaire, alors que deux (2) mines antipersonnel ont été éliminées au niveau de la III<sup>e</sup> Région militaire. Dans la V<sup>e</sup> Région militaire, 2.867 mines antipersonnel, 65 mines anti-groupes et 7 mines éclairantes ont été détruites. Le total général des mines découvertes et détruites à la date du 31 octobre 2013 s'élève à 706.552 mines, soit 595.891 mines antipersonnel, 106.314 mines anti-groupes et 4.351 mines éclairantes, a-t-on précisé de même source.

**ÉTATS-UNIS  
Séisme de magnitude 7,8  
dans l'Atlantique sud (USGS)**

Un séisme de magnitude 7,8 a frappé la mer de Scotia, dans la partie sud de l'océan Atlantique, à la limite de l'océan Antarctique, a annoncé hier l'institut national de géophysique américain (USGS).

Selon l'Institut, le tremblement de terre s'est produit à 9h04 GMT dans l'océan, à quelque 890 kilomètres au sud-ouest de Grytviken (Géorgie du Sud) et à 1.140 kilomètres au sud-est d'Ushuaia, à la pointe sud de l'Argentine.

Son foyer était situé à une profondeur de 10 kilomètres, précise l'USGS. Aucune information sur l'éventualité d'un tsunami n'est disponible pour l'heure.

|             |     |     |     |     |
|-------------|-----|-----|-----|-----|
| Alger       | max | 17° | min | 11° |
| Oran        | max | 15° | min | 11° |
| Annaba      | max | 20° | min | 08° |
| Béjaïa      | max | 21° | min | 12° |
| Tamanrasset | max | 27° | min | 12° |

**DEMAIN AU HAMIZ**  
**Séminaire international  
de la DGSN sur le rôle des institutions  
scientifiques dans le développement  
de la conscience sécuritaire**

Sous le haut patronage du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales et du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, la Direction générale de la Sécurité nationale organise demain 19 novembre au siège des Unités républicaines de sécurité au Hamiz, un séminaire international avec la participation de la Tunisie, du Maroc et de l'Arabie Saoudite, sur le rôle des institutions scientifiques dans le développement de la conscience sécuritaire.



**LE 27  
NOVEMBRE  
À BÉCHAR**  
**Séminaire  
régional  
sur les parcs  
industriels**

L'agence nationale d'intermédiation et de régulation foncière (Aniref) organisera le 27 novembre à Béchar un séminaire régional consacré au thème «Les parcs industriels et le développement local», a indiqué hier cet organisme.

La rencontre, placée sous le haut patronage du ministre du Développement industriel et de la Promotion de l'investissement et avec la contribution du wali de la wilaya de Béchar, s'inscrit dans le cadre du programme du gouvernement portant sur la réalisation de nouveaux parcs industriels. La journée d'étude qui se déroulera au Centre national de formation, de perfectionnement et de recyclage des agents des collectivités locales (ex-CFA) de Béchar, regroupera autour de ce thème, les wilayas de Béchar, Adrar, Tindouf, Ouargla, Ghardaïa, Illizi et Tamanrasset, précise la m è m e source.

Les journées régionales du théâtre pour enfants fin décembre auront lieu fin décembre à la salle des Beni Saf, a-t-on appris hier auprès de la présidente de l'association organisatrice.

Cette manifestation culturelle, visant la promotion des activités culturelles destinées à l'enfance, regroupera, trois jours durant, une centaine de participants de six troupes des wilayas d'Oran, Sidi Bel-Abbès, Tiaret, Mostaganem, Tlemcen et Ain Témouchent, précis Mme Zahira Guelai, présidente de l'association de la promotion culturelle de Beni Saf.



**AÏN DEFLA  
185 millions  
de m³ d'eau  
emmagasinés  
par les barrages  
de la wilaya**



L'apport des dernières pluies a fait passer la quantité d'eau emmagasinée au niveau des barrages de la wilaya d'Aïn Defla à plus de 185 millions de m<sup>3</sup>, a-t-on appris hier auprès de la direction des ressources en eau.

Cette quantité emmagasinée au niveau des barrages de Ghrib, Derder, Harreza, Ouled Mel-louk et Sidi M'hamed Bentiba représente 40 % de la capacité de stockage de ces derniers, a précisé la même source.

Près de 27 mm de pluies sont tombés durant ces derniers jours sur la région d'Aïn Defla, a signalé la même source, qui fait état de 16 mm et 4,1 mm de précipitations respectivement durant les mois de septembre et d'octobre.

Cette quantité appréciable d'eau assurera une meilleure couverture des besoins des ménages et de l'agriculture, a souligné la même source, signalant d'autres précipitations annoncées par les services de la météorologie.

**ACTION SOCIALE ET SOLIDARITÉ  
Un plan de formation  
de formateurs dans  
7 wilayas de l'Est**

Un projet de plan de formation de formateurs en direction des encadreurs des services des directions de l'action sociale et de la solidarité, dans sept wilayas de l'Est du pays, a été présenté, enrichi et adopté, hier, a indiqué un communiqué du ministère de la Solidarité Nationale et de la Famille.

Le plan de formation, conçu en collaboration avec ONU-femmes, vise quarante intervenants dans la prise en charge des femmes en difficulté sociale, a ajouté la même source.

Ce plan s'articule autour de cinq principaux thèmes à savoir : les droits humains des femmes, la violence intrafamiliale, les vulnérabilités multiples, la communication et gestion de l'information et la fonction d'ingénierie sociale. Le plan de formation des formateurs entrera en vigueur à partir du mois de février 2014 et durera six mois, a conclu le communiqué.

# SELLAL ÉVOQUE LES RÉALISATIONS DE BOUTEFLIKA DE 1999 À 2014 Ni campagne, ni propagande mais plutôt un bilan



Kamel Cherif

Les déclarations et les sorties du Premier ministre Abdelmalek Sellal sur la prochaine consultation électorale continuent de susciter des commentaires de la part de certains partis politiques. Est-il interdit au chef de l'Exécutif, qui applique le programme du Président de la République, de défendre ce même programme?

Il faut relever que les visites d'inspection et de travail qu'il effectue le Premier ministre dans les wilayas du pays entrent dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi du programme du Président de la République. Sellal représente le chef de l'Etat et assure le suivi du programme du Président Bouteflika. Il n'est pas étonnant que le Premier ministre défende un programme qu'il est chargé d'exécuter et d'appliquer.

Mieux encore, Sellal avait ouvertement déclaré et affirmé qu'il doit faire le tour d'Algérie et boucler la visite de

l'ensemble des wilayas du pays pour dresser le bilan global du chef de l'Etat, depuis son premier mandat en 1999 jusqu'en 2014. Sellal a déjà donné les grandes lignes du bilan du Président Bouteflika, lors la réunion de la tripartite à la fin du mois d'octobre dernier. Il avait relevé que le chef de l'Etat s'était engagé sur trois fronts à saveneau à la magistrature suprême. Il s'agit du rétablissement de la paix, le recouvrement de la place de l'Algérie dans le concert des nations et la relance de l'économie nationale.

Pour les deux premiers volets, l'Algérie a rétabli sa stabilité, après une décennie qui avait failli anéantir la République. L'Algérie a vaincu le terrorisme et la Charte pour la paix et la réconciliation nationale, approuvée par référendum en 2005, reste une des grandioses œuvres et acquis du Président Bouteflika.

Le chef de l'Etat a également recouvré la place de l'Algérie dans le concert des nations. Après un isolement qui

avait nui au pays, l'Algérie a repris la place qui lui sied. Elle est devenue un pays écouté et respecté, en témoignage le ballet diplomatique qu'avait enregistré Alger lors de la crise du Mali sans parler des accords de partenariat signés avec plusieurs pays. A titre d'illustration, Alger avait toujours plaidé pour une solution politique en Syrie et aujourd'hui la communauté internationale adopte l'option et le choix de l'Algérie.

Sur le plan économique, il mérite de revenir au Président de la République d'avoir mis en priorité le remboursement des dettes du pays, consacrant l'indépendance totale de l'Algérie des institutions financières mondiales, lesquelles ont pour politique de s'intéresser dans les affaires internes des pays.

Autant d'acquis et de réalisations que l'on ne peut occulter et qui sont à inscrire au programme de Bouteflika. Il ne s'agit, en somme, ni de campagne encore moins d'une propagande mais d'un bilan présenté et défendu par le chef de l'Exécutif.

## Le Président Bouteflika désigne M. Slimane Boudi premier président de la Cour suprême

Le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a signé un décret présidentiel portant nomination de M. Slimane Boudi premier président de la Cour suprême en remplacement de M. Kaddour Berradj et mis fin aux fonctions de ce dernier, indique dimanche un communiqué de la présidence de la République. Cette nomination intervient conformément aux dispositions de l'article 78-7 de la Constitution et de l'article 49 de la Loi organique 04-11 du 6 septembre 2004 portant statut de la magistrature, précise la même source.

## AMAR SAÂDANI RÉUNIT LE BP DU PARTI «Le FLN sera en première ligne sur tous les fronts»

Amar Saâdani, secrétaire général du parti du FLN, a rencontré, hier après-midi, les membres du BP nommés par lui et soutenus par la majorité du comité central à l'exception de 6 membres. La collation qui les a réunis est suivie par la lecture de mission pour chacun des membres. Boumehdi, Mefati Yamina, Bouallégue Mustapha, Zehali Abdelkader, Alioui Mohamed, Mazouzi Mustapha, Bechri Mustapha, Hadjoudj Abdelkader, Ali Merabet, Kada Benchauda, Saïd Bouhadja, Sadek Bouguettaya, Saïd Bendidaa, Assas Rachid, Benhamadi Moussa savent que le secrétaire général a mis la barre très haut pour les mois qui nous séparent de l'élection présidentielle : «Le FLN sera en première ligne sur tous les fronts de la campagne électorale, du soutien au programme du Président, aux réformes et à la révision de la loi fondamentale. La constitution. » Ils auront également à mettre en œuvre les 10 points du plan d'action décliné lors de la rencontre régionale de Blida le 26 octobre : moderniser les méthodes et élargir la base du parti sont les axes les plus visibles de ce travail qui demandera aux militants et aux responsables de se donner à fond. Rappelons que Si Youcef Nehmoud est désigné responsable de la commission des finances du parti du FLN, tandis qu'Amar Ouazane est nommé à la coordination.

O. L.

## LUTTE CONTRE LA BUREAUCRATIE Les 4 vérités de Belaïz

### Le citoyen doit être écouté et impliqué dans les affaires de gestion de sa commune

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaïz, a déclaré dimanche à Skikda que le citoyen avait «le droit d'être écouté» et «d'être impliqué dans les affaires de gestion de sa commune».

Intervenant lors de la cérémonie d'installation du nouveau wali de Skikda, Faouzi Benhacine, le ministre d'Etat a indiqué qu'il était «temps que le citoyen jouisse pleinement de ses droits» et «bénéficier d'un service public de qualité». M. Belaïz a ajouté, à cet égard, qu'il est aussi du droit du citoyen d'assister aux séances de délibération des Assemblées populaires communales.

Le président de l'Assemblée populaire communale, a-t-il dit, ne peut être au fait des détails de tous les problèmes de sa circonscription, d'où, a-t-il expliqué, «la nécessité d'associer le citoyen à la gestion des affaires de sa cité» et de consacrer, par-là même, «un droit constitu-

tional». Annonçant la prochaine distribution dans l'ensemble des communes du pays de dépliants détaillant les droits et les devoirs du citoyen, le ministre d'Etat a admis des «défaillances» de la part des pouvoirs publics, des partis politiques, et des associations en matière de sensibilisation des citoyens à leurs droits et obligations.

Rappelant les moyens importants mis en place pour des opérations de nettoyement et d'embellissement de l'environnement immédiat des citoyens, M. Belaïz a instruit les commis de l'Etat «de poursuivre les efforts engagés» dans ce volet.

Il a souligné que l'Etat «ne lésine pas sur les moyens pour assurer la sécurité des personnes et des biens à travers le territoire national» et appelé à «libérer les initiatives», «encourager l'investissement» et «bannir les entraves et la bu-

## EL GHAZI À PARTIR DE BOUMERDÈS : «Le citoyen a le droit de revendiquer et d'exiger des prestations publiques de qualité»

Le ministre auprès du Premier ministre, chargé de la Réforme du service public, Mohamed El Ghazi, a indiqué dimanche à Boumerdès, qu'il est du droit du citoyen de revendiquer et d'exiger de l'administration de lui offrir des prestations de qualités.

«Il est du devoir de l'administration d'offrir des prestations de qualité pour tous les Algériens, car si elle (administration) existe, c'est pour servir le citoyen», a soutenu M. El Ghazi lors d'entretiens qu'il a eus avec des citoyens, durant sa visite d'inspection dans plusieurs communes de la wilaya.

Le ministre a assuré, à l'adresse des citoyens, que le résultat des réformes, actuellement en cours en vue de la promotion des prestations administratives publiques, «seront bientôt palpables», et que «le citoyen verra leurs premiers fruits à la fin de cette année». M. El Ghazi a cité parmi les réformes en cours, l'obligation faite aux agents des guichets, à travers le pays, de «suivre une formation spécialisée, ainsi que leur sélection sur la base de leurs compétences et du sens de la responsabilité». Les agents administratifs seront également tenus de soigner leur apparence, car ils représentent l'Etat, a-t-il encore affirmé. D'autre part, le ministre a si-

gnalé la prise de «mesures imminentes» en matière de facilitation des procédures administratives aux citoyens et de lutte contre la bureaucratie. Il a fait part, à cet égard, de l'envoi programmé d'inspecteurs vers toutes les administrations en vue d'y relever les insuffisances existantes et de prendre les mesures qui s'imposent. Par ailleurs, M. El Ghazi a annoncé que les citoyens de Boumerdès pourront, à partir de janvier prochain, se faire délivrer leurs cartes grises au niveau de toutes les daïras de la wilaya. «Une mesure déjà opérationnelle au niveau de nombreuses wilayas du pays, mal qui a mis du retard à Boumerdès, pour des raisons techniques», a observé le ministre. Il a aussi signalé que son département ministériel va examiner la demande des autorités locales relative à l'inscription d'une opération pour le réaménagement et l'extension des guichets de 11 mairies de la wilaya. Le ministre s'est rendu au niveau de plusieurs sièges de directions de la wilaya, dont ceux de l'agence commerciale d'Algérie poste et l'Algérienne des eaux. Le ministre s'est également enquis des conditions de travail au niveau de la commune de Cap Djinet, de la daïra de Dellys et de l'annexe de la commune.

## PARLEMENT

**M. Djoudi présente la loi de finances 2014 à la commission économique du Conseil de la Nation**

La commission des affaires économiques et des finances du Conseil de la Nation a entendu dimanche un exposé du ministre des Finances, Karim Djoudi, sur la loi de finances 2014, indique un communiqué du Conseil.

Lors de la réunion présidée par Abdellah Chenini, président de la commission, en présence de Mahmoud Khedri, ministre des Relations avec le Parlement, Mohamed Djellab, ministre délégué chargé du Budget, et des cadres du ministère des Finances, le représentant du gouvernement a évoqué le contexte interne et externe dans lequel a été élaborée la loi de finances 2014 ainsi que les principaux indicateurs des équilibres macroéconomiques et financiers de cette dernière.

Il a en outre évoqué les dispositions liées notamment à la promotion des investissements, la promotion de l'emploi des jeunes, l'allégement fiscal, la promotion et la protection de la production nationale, le soutien au logement et l'encadrement du commerce extérieur.

La commission est chargée d'élaborer son rapport préliminaire sur le texte de loi de finances portant loi de finances 2014.

L'Assemblée populaire nationale (APN) avait adopté la semaine dernière à la majorité le projet de loi de finances 2014.

---

**FINANCES**  
**Le 3<sup>e</sup> Salon**  
**Expofinances**  
**du 18 au 22 décembre**  
**à Alger**

La 3<sup>e</sup> édition du Salon des banques, assurances et produits financiers «Expofinances» se tiendra du 18 au 22 décembre au Palais des Expositions (Pins maritimes) à Alger, ont annoncé dimanche les organisateurs.

Une cinquantaine d'institutions et d'organismes financiers, notamment le ministère des Finances, les directions des Impôts et des Douanes, la Banque d'Algérie, les banques et les compagnies d'assurances sont attendus à ce salon professionnel, a indiqué un des organisateurs lors d'une conférence de presse.

Cette manifestation économique constitue une opportunité pour les acteurs nationaux du secteur des banques, assurances ainsi que les institutions étatiques de créer une synergie entre eux et de relancer la production nationale», a-t-on ajouté. Il s'agit également d'un lieu d'échanges et de communication entre ces acteurs pour cerner les problèmes communs et essayer de trouver des solutions concrètes à ces contraintes, ajoute-t-on.

L'objectif de cette rencontre est par ailleurs de «faire de cet événement un salon international dans les prochaines années», selon les organisateurs.

Des journées dédiées au rôle des assurances et des banques dans la promotion des investissements ainsi que des ateliers de travail se tiendront en marge de ce salon de cinq jours. Des conférences-débats portant notamment sur le rôle des finances et des assurances dans le développement de la production nationale, l'impact de la facilitation bancaire sur l'encouragement de l'investissement et le crédit à la consommation comme un outil pour booster la relance de la production nationale seront également au menu de cet événement. Expofinances est notamment organisé par la Société algérienne des foires et expositions (Safex). La dernière édition d'Expofinances, tenue en 2011, avait regroupé 44 exposants et 15.000 visiteurs.

APS

**HYDRAULIQUE**

**Cent trente-neuf (139) barrages seront en exploitation en 2030 en Algérie contre 70 actuellement, ce qui permettra de mobiliser une capacité totale de 12 milliards de mètres cubes environ, a indiqué dimanche à Alger le directeur général de l'Agence nationale des barrages et transferts (Anbt), Saïd Abbas.**

«En 2030, l'Algérie disposera d'un patrimoine unique en Afrique de 139 barrages avec une capacité totale de 12 milliards de m<sup>3</sup> environ», a dit M. Abbas à l'ouverture d'un colloque international de deux jours sur le thème des barrages et des séismes. Le DG de l'Anbt a souligné que la capacité des 70 barrages en exploitation est de 7,4 milliards m<sup>3</sup>.

De son côté, le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a souligné que depuis le début des années 2000, ce patrimoine a augmenté par la mise en service de 27 barrages alors que 14 autres «sont actuellement en construction et 23 barrages sont programmés pour le plan quinquennal 2015-2019».

M. Necib a indiqué les 70 barrages en exploitation doivent être préservés contre les séismes car ils constituent «la colonne vertébrale de l'outil de sécurisation de l'approvisionnement en eau de la population». «Il est évident que ce patrimoine doit être préservé et que des mesures soient prises pour renforcer la sécurité des 15% de nos concitoyens qui vivent à leur aval, a encore souligné le ministre selon lequel il est nécessaire «d'aller vers une gestion de notre patrimoine hydraulique en prenant en compte les aléas naturels». «J'attends de ce colloque qu'il nous éclaire, à la lumière des dernières avancées de la science et de la technologie, sur toutes mesures à prendre pour assurer une sécurité optimale de ce patrimoine des aléas naturels», a souligné le ministre. Il a assuré que les barrages en Algérie sont sûrs et qu'ils ont été conclus sur la base des recommandations

**L'Algérie comptera 139 barrages en exploitation en 2030**

de la commission internationale des grands barrages. M. Necib a rappelé que les séismes d'El Asnam en 1980 et de Boumerdès en 2003 «ont permis de vérifier la solidité de nos barrages qui ont parfaitement résisté à ces deux chocs violents (à) et ces tests à grande échelle nous rassurent de la fiabilité des conceptions et la qualité de la réalisation de ces ouvrages». Pour améliorer davantage les méthodes de sécurité des barrages, le ministre a annoncé qu'un accord de partenariat sera signé prochainement avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique afin d'introduire des programmes de recherche appliquée dans le domaine de la construction des barrages et de la mesure des aléas climatiques (les crues) et sismique. Cet aléa sismique est évalué en tenant compte de la nature du site du barrage afin d'identifier les failles qui peuvent provoquer des séismes et prendre les mesures nécessaires à la

sécurité de l'ouvrage, a dit Youssef Bouhadad, directeur au centre national de recherche appliquée en génie sismique dans une conférence sur ce sujet.

En marge de la rencontre, le professeur Mustapha Meghraoui, de l'Institut de physique du globe de Strasbourg en France, a souligné qu'il n'existe pas «de risque zéro» mais que la recherche établit les meilleurs moyens de construire des barrages en réduisant les risques. Le directeur du Centre national de recherche appliquée en génie parasiomique, Mohamed Belazougui, a souligné que des études spécifiques seront menées avant la construction des nouveaux barrages afin d'identifier les risques d'apparition des failles qui pourraient menacer la stabilité des ouvrages. Enfin, les dernières précipitations enregistrées à travers le pays ont constitué un apport de 20 millions de m<sup>3</sup>, soit un taux de 6% entre les journées du 14 au 16 novembre, a indiqué le ministre.

**ENTREPRISE****Légère amélioration de la confiance des chefs d'entreprises en Algérie en octobre**

L'indice de confiance des chefs d'entreprises en Algérie s'est amélioré au mois d'octobre de 2 points, pour atteindre -4 points par rapport au mois précédent, révèle l'enquête mensuelle du Forum des chefs d'entreprises (FCE). «Avec une valeur de -4 points en octobre 2013, l'indice de confiance global (toutes activités économiques confondues), s'est amélioré de 2 points par rapport au mois précédent», indique l'enquête mensuelle du FCE.

L'indice de confiance des chefs d'entreprises qui reste toutefois dans la zone négative depuis le mois de mai

dernier est calculé sur la base de trois critères. Le baromètre de confiance des chefs d'entreprises, calculé sur la base de trois critères portant sur les perspectives de production, le volume des commandes et le niveau des stocks, résulte d'une comparaison avec ceux des principaux partenaires de l'Algérie, précise le FCE. Par secteur d'activité économique, les industries agroalimentaires sont le seul secteur à afficher un indice de confiance positif de +4.

Quant aux autres secteurs, leurs indices sont négatifs et traduisent, par rapport à sep-

tembre 2013, une forte détérioration dans le BTPH dont l'indice passe de -1 en septembre à -20 en octobre et une détérioration relativement moins accentuée affectant le secteur des Services dont l'indice a reculé de -1 en septembre à -5 en octobre 2013. Par région géographique, les valeurs négatives affichées depuis mai 2013 par l'indice de confiance des chefs d'entreprise de la région Centre traduisent, comme il a été signalé plus haut pour l'ensemble des chefs d'entreprise producteurs de biens ou de services toutes régions confondues,

une baisse de l'activité à partir du mois de mai 2013, même si l'indice du mois d'octobre a progressé de 4 points en passant de -8 septembre à -4 en octobre.

Pour les autres régions, seules les réponses des chefs d'entreprise de la région Ouest sont en nombre minimal suffisant pour être prises en considération elles donnent un indice de confiance négatif -33. Dans l'Union européenne, l'amélioration est graduelle : l'indice de confiance de l'UE passe de -15,4 en octobre 2012 à -4 en octobre 2013 et celui de la France passe de -20 à -7.

**SELON L'ONS****La journée africaine de la statistique célébrée cette année sous le thème de la qualité**

La journée africaine de la statistique sera célébrée lundi sous le thème «Des données de qualité pour soutenir le progrès en Afrique», a indiqué lundi l'Office national des statistiques (ONS).

«Le thème retenu pour cette année est donc la «qualité», dimension cardinale dans le processus de production de l'information statistique et objet d'un intérêt marqué au sein de l'ONS», a indiqué l'office dans un communiqué.

«Il s'agit d'un rendez-vous annuel que saisit l'ONS pour sensibiliser l'opinion publique quant à l'importance de la statistique officielle et contribuer, de ce fait, à la propagation la plus large possible de la culture statistique», a encore ajouté cette source.

Dans cette perspective, l'ONS a fait savoir que dans le but de consolider davantage la quête permanente de l'amélioration de la qualité, une cellule

vient d'être installée afin d'élaborer une feuille de route pour la mise en place d'une démarche qualité au sein de l'institution. L'objectif majeur demeure la satisfaction des utilisateurs en matière de qualité de données.

La journée africaine de la statistique est célébrée annuellement par les instituts nationaux de statistiques africains depuis 1993.

APS

## ALGÉRIE - CHINE

**M. Ould Khelifa reçoit une délégation parlementaire de la République populaire de Chine**

**Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa, a reçu dimanche au siège de l'Assemblée une délégation parlementaire de la République populaire de Chine conduite par le vice-président de la commission des affaires étrangères, Xiu Fujin, indique un communiqué de l'APN.**

La rencontre a permis aux deux parties de passer en revue les relations historiques privilégiées existant entre les deux pays et les voies et moyens d'insuffler une nouvelle dynamique à la coopération bilatérale qui a atteint des niveaux satisfaisants dans différents secteurs, notamment parlementaire et économique.

Les deux parties ont souligné à cette occasion que «la coopération économique ne devrait pas se limiter au secteur du bâtiment». Les deux responsables ont indiqué que les deux pays disposaient de potentialités «considérables» à même de diversifier les domaines de coopéra-



M. Ould Khelifa, président de l'APN.

tion et «concrétiser leur partenariat stratégique».

Ace propos, le président de l'APN a salué la présence de sociétés chinoises en Algérie et appelé à tirer profit de leur expérience insistante sur la facilitation du transfert de technologies dans le cadre de la coopération entre les deux pays. Le président de la délégation parlementaire chinoise s'est dit, pour sa part, «convaincu» que ce partenariat servira les intérêts des deux pays qui aspirent à hisser leurs relations à des niveaux supérieurs. Par ailleurs, la rencontre a permis d'évoquer les questions posées au plan international, notamment les situations

en Syrie et en Palestine, ainsi que la question du Sahara occidental. Concernant la lutte antiterroriste et la préservation de la paix dans le monde, les deux parties ont relevé avec «satisfaction» une convergence de vues sur ces deux questions.

A signaler que la délégation chinoise a été reçue à l'issue de cette rencontre par M. Boualem Bousmaha, président de la commission des affaires étrangères, de la coopération et de la communauté en présence de M. Nacir Latrèche, président du groupe parlementaire d'amitié Algérie-Chine.

► FÊTE NATIONALE DE LA LETTONIE  
**Le chef de l'Etat félicite le président Berzins**

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au président de la République de Lettonie, Andris Berzins, à l'occasion de la fête nationale de son pays. «La célébration de la fête nationale de la République de Lettonie m'offre l'agréable occasion de vous exprimer, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, mes chaleureuses félicitations ainsi que mes vœux sincères de santé et de bonheur pour vous-même, de progrès et de prospérité pour le peuple letton ami», a écrit le président de la République dans son message. «Je saisiss cette opportunité pour vous réaffirmer mon engagement à œuvrer avec vous à la promotion du dialogue politique et au raffermissement des relations d'amitié et de coopération entre nos deux pays, au bénéfice mutuel de nos deux peuples», a ajouté le Président Bouteflika.

**DU 21 AU 25 NOVEMBRE À ALGER**  
**Le 11<sup>e</sup> Salon international des travaux publics**

La 11<sup>e</sup> édition du Salon international des travaux publics (SITP 2013) se tiendra du 21 au 25 novembre au Palais des Expositions (Pins maritimes) à Alger, ont annoncé dimanche les organisateurs.

Pas moins de 340 exposants (200 exposants nationaux et 140 exposants étrangers représentant 14 pays) prendront part à ce salon spécialisé, organisé par le ministère des Travaux publics en collaboration avec la Société algérienne des foires et expositions (Safex), précise le ministère.

Les pays qui ont confirmé leur présence au SITP sont l'Allemagne, la France, l'Italie, la Turquie, la Chine, l'Inde, l'Espagne, le Danemark, le Japon, la Tunisie, le Portugal, la Pologne, la Corée et la Belgique.

Réserve exclusivement aux professionnels du secteur, cette manifestation économique se déroulera cette année sous le thème «des travaux publics, locomotive du développement», ajoute la même source.

Durant cinq jours d'exposition, les participants vont présenter leurs nouveautés notamment dans les grands travaux d'infrastructures et d'ouvrages d'art, les travaux d'entretien routier, les équipements routiers et les matériels pour préparation.

Le traitement des matériaux de construction routière, les matériaux de manutention et de levage, les matériaux et les équipements des chantiers de travaux publics, seront également au centre de ce salon. La dernière édition du SITP avait regroupé 343 exposants, dont 141 étrangers qui représentaient 17 pays, rappelle-ton.

APS

**ALGÉRIE - SUÈDE**  
**Entretiens de M. Youcef Yousfi avec l'ambassadeur de Suède sur la coopération énergétique**

M. Youcef Yousfi, ministre de l'Energie et des mines, a reçu dimanche l'ambassadeur du Royaume de Suède en Algérie, Mme Carin Wall. L'audience, qui s'est déroulée au siège du ministère de l'Energie, a porté sur le développement des relations de coopération et de partenariat entre l'Algérie et la Suède dans le domaine de l'énergie, indique un communiqué du ministère.

Le ministre a marqué l'intérêt du secteur à développer un partenariat en mettant l'accent sur la nécessité de la fabrication, localement, des équipements entrant dans l'industrie des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, notamment la fabrication du matériel isolant utilisé dans le bâtiment. Il a invité, à cette occasion, les entreprises suédoises à se rapprocher de Sonelgaz pour examiner les formes et les possibilités de partenariat dans ce domaine, précise-t-on de même source. Pour sa part, Mme Wall a exprimé l'intérêt des entreprises suédoises à développer un partenariat dans les domaines des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, ajoute le communiqué. A cet effet, elle a proposé l'organisation d'une rencontre algéro-suédoise, l'année prochaine, pour identifier les opportunités de partenariat entre les entreprises des deux pays.

**ALGÉRIE - FRANCE**  
**Une douzaine d'entreprises françaises en prospection à Alger**

Une douzaine d'entreprises françaises représentant différents secteurs d'activités effectuent depuis dimanche à Alger des visites à des PME algériennes en vue d'établir des partenariats, indique la Chambre française de commerce et d'industrie (Cciaf) dans un communiqué.

Parmi les secteurs ciblés par cette visite de trois jours figurent notamment la for-

mation (management, coaching), la mécanique, le machinisme agricole, le BTP, le paramédical et la nutrition animale, ajoute la Cciaf.

Selon la même source, certaines de ces entreprises prospectent le marché algérien pour la première fois, alors que d'autres sont dans des démarches avancées et recherchent aujourd'hui des partenaires industriels. Pour la Cciaf, l'objectif de ces ren-

contres est de rapprocher les entreprises des deux pays en multipliant les occasions de rencontre et d'échanges de projets.

Plus de 130 rendez-vous seront organisés avec les entreprises algériennes ainsi qu'un atelier d'information pour les entreprises françaises sur le contexte législatif en Algérie et les conditions d'investissements.

**L'Algérie et la Tunisie en phase finale de lancement de leur zone de libre échange**

L'Algérie et la Tunisie viennent d'achever le processus de lancement de leur zone de libre-échange, entamé en 2008, a-t-on appris dimanche auprès de sources douanières. L'entrée en vigueur de cette zone sera connue une fois que les deux pays auront échangé les instruments de ratification de l'accord de libre-échange, a précisé à l'APS M. Abalou Ibrahim, directeur de la fiscalité et du recouvrement à la Direction générale des Douanes. «Les deux pays ont jusqu'ici signé et ratifié l'accord, mais ne sont pas encore échangés les instruments de ratification», a-t-il fait savoir.

Selon ce responsable, la date de l'entrée en vigueur de cette zone sera notifiée aux Douanes algériennes par le ministère des Affaires étrangères, conformément à l'article 8 du code des Douanes.

L'Algérie avait signé cet accord avec la Tunisie en décembre 2008 mais ce n'est qu'en janvier 2010 qu'elle l'a ratifié. En juillet 2013 elle avait publié le décret relatif aux listes des produits, dont les droits et taxes seront supprimés en vertu de cet accord. «L'accord comprend deux listes de produits industriels qui seront exonérés des droits de douanes», a précisé M. Abalou. Les produits

de la première liste seront totalement exonérés des droits de douanes dès l'entrée en vigueur de la zone, alors que ceux de la deuxième liste bénéficieront d'une réduction des droits de douanes à hauteur de 40%.

Pour les produits agricoles et agroalimentaires, l'accord prévoit 25 contingents par an, dont les droits de douanes seront carrément supprimés à l'importation. Le reste des produits agricoles est exclu de cet accord et sera discuté après la cinquième année de sa mise en œuvre.

L'Algérie et la Tunisie sont déjà liées par un accord de libre échange multilatérale dans le cadre de la Grande zone arabe de libre échange (Gzale).

Mais l'accord bilatéral qu'elles s'apprêtent à lancer accordera plus d'avantages aux deux pays en matière d'échanges commerciaux que ceux prévus par la Gzale.

En 2012, la Tunisie était le deuxième client de l'Algérie dans le Monde arabe et également son deuxième fournisseur mais avec une balance commerciale excédentaire en faveur de l'Algérie. Les importations de l'Algérie ont avoisiné les 407 millions de dollars en 2012, alors que ses exportations vers ce pays voisin ont atteint un milliard de dollars.

**LE PROFESSEUR EL HACHEMI DJOUDI, CHEF DU SERVICE RHUMATOLOGIE  
À L'ETABLISSEMENT HOSPITALIER SPÉCIALISÉ DE DOUÉRA, INVITÉ HIER  
AU FORUM DE DK NEWS**

# Ostéoporose: Des fractures osseuses bien redoutées

Ostéoporose. Un mot pratiquement inconnu de l'opinion publique et pourtant une maladie bien présente dans la société et même redoutée en terme d'implications d'une chute qui provoque des fractures osseuses. Pourquoi les os présentent-ils tant de vulnérabilité ? Pourquoi tant de fragilité ? Y a-t-il des symptômes d'une maladie qui nous prend en traître, car elle n'est révélée qu'après une chute alors que le squelette perd de plus en plus de résistance aux conséquences d'une chute ? Faudrait-il attendre que survienne une chute suivie d'une fracture pour découvrir cette maladie, dite l'ostéoporose, c'est-à-dire tardivement et trop tard ?



Ph. Madjid Nait Kaci

## Said Abjaoui

Pour nous en parler, pour nous aider (car c'est le rôle de la presse) à sensibiliser l'opinion publique, le forum de DK News a invité pour une conférence-débat portant sur le thème de l'« ostéoporose » le professeur El Hachemi Djoudi, chef du service rhumatologie à l'Etablissement hospitalier spécialisé de Douéra. Le professeur est accompagné de son équipe, à savoir le Dr Hamouraoui Nadir, maître-assistant en rhumatologie et le Dr Haouicha Chafika, rhumatologue dans le même établissement.

Comment faire un diagnostic avant la chute fatidique, c'est-à-dire avant la chute ? Y a-t-il des symptômes particuliers à cette maladie ?

Selon les statistiques, 25% des femmes après la ménopause subissent un arrêt des œstrogènes. Ces œstrogènes protègent les os. On mesure la densimétrie osseuse (DMO) en considérant les facteurs de risque.

Il y a par exemple plus de risques si la mère est atteinte par cette maladie. Pour toutes les formes, il y a des facteurs favorisant, tels la petite taille, le petit poids...

Il y a des chiffres limites, les pathologies semblables dans tous les pays mais il y a cependant des spécificités.

Pourquoi des spécificités par pays ?

La réponse est génétique. Les Blancs sont plus vulnérables que les Asiatiques et ces derniers sont plus vulnérables que les Noirs. La race blanche est la plus vulnérable. Il y a également des causes héréditaires.

Cette maladie est plus importante en Suède que dans les pays noirs d'Afrique.

Le tabagisme qui est un facteur de risque est plus répandu en Suède qu'en Afrique. Les facteurs de risque sont liés à l'environnement de la personne.

Une enquête portant sur 1200 femmes dans la commune de Douéra a été faite par l'équipe du professeur

**Politique de santé : faire des études sur l'ensemble du territoire national**

**Les Blancs sont plus vulnérables que les Asiatiques lesquels sont plus vulnérables que les Noirs.**

L'ALGÉRIE À FORMÉ 300 RHUMATOLOGUES POUR 36 MILLIONS D'HABITANTS, ALORS QUE LES BESOINS SONT ESTIMÉS À 4000 SPÉCIALISTES

en collaboration avec l'ONS (Office national de la statistique pour ce qui concerne la démarcation scientifique).

L'enquête a mis en évidence des points communs et des points spécifiques.

Parmi les points communs en matière de facteurs de risque on relève :

- 1) âge : le risque augmente au-delà de 62 ans,
- 2) poids : le risque est plus grand chez le maigre,
- 3) durée de la ménopause,
- 4) antécédents : beaucoup de maladies « endocrino ».

Le risque est plus grand également chez les femmes qui ont suivi des traitements aux cortisones.

Dans l'enquête sur les populations de femmes dans la commune de Douéra, il ressort que 30% sont concernées.

Quels sont les facteurs sévères ? Fractures sévères du col du fémur, vertèbres, côtes. L'espérance de vie augmente les facteurs de risques.

D'autres facteurs de risque sont liés à l'environnement des personnes.

Les chutes ont généralement lieu à l'aube. C'est l'heure des ablutions. L'éclairage est déficient.

Les tapis sont des obstacles. La vue est basse. Le sol

est glissant. La cour, les couloirs, la cuisine, la salle de bain, constituent des facteurs de risque. A Douéra, sur 546 femmes étudiées (enquête au porte-à-porte pour demander de se présenter à l'hôpital chez l'équipe qui a mené l'étude), 21% des femmes ont des antécédents de fracture, comportent donc des risques de rechute.

Pour faire face à la nécessaire prise en charge des malades, il n'y a que 350 rhumatologues formés, et seulement sept centres dont cinq à Alger, un à l'Ouest, et un à l'Est du pays.



# En attendant la biothérapie...

O. Larbi

L'ostéoporose en Algérie touche les femmes et moins de 5% des hommes âgés de plus de 45 ans.

Les femmes les plus exposées sont celles qui sont en post-ménopause qui se caractérise chez la femme par une déficience dans la production de cellules osseuses qui renforcent la solidité du squelette.

Pourquoi l'ostéoporose post-ménopausique ? Parce qu'avec la ménopause la production d'estrogènes protecteurs est terminée.

Qui ne recommande aux personnes de plus de 60 ans de faire attention aux chutes et au risque de fracture du col du fémur ?

Le professeur Djoudi El Hachemi de l'hôpital de Douéra a entrepris avec son équipe une étude à partir des consultations effectuées au service et poursuivie par une enquête auprès des patientes en se rendant à leur domicile.

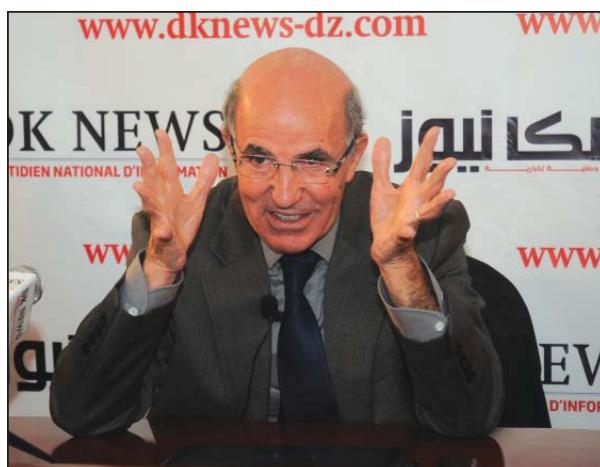
Il est apparu que 15% des femmes âgées de 50 ans présentaient cette déficience ; cette proportion augmente avec l'âge.

## 5 millions de femmes de plus de 50 ans

Les Algériennes ayant atteint ces classes d'âge ne sont pas toutes prédisposées à vivre cette affection qui se « déclare » après une fracture.

« En Algérie, les femmes petites et maigres sont les plus exposées. Notre problème est : comment diagnostiquer l'ostéoporose avant la fracture ? Fracture généralement sévère dont l'issue est souvent fatale (du fémur, du genou, de la partie supérieure de l'humerus), car leur survenue est un signe d'ostéoporose. »

Quels sont les facteurs favorisant le risque, en plus de la taille et du poids ? Il y a le facteur génétique : une femme ayant eu une mère atteinte d'ostéoporose peut la contracter. Il y a les facteurs environnementaux variables d'un pays à un autre et d'une région à une autre, dont :



petite taille, maigreur, suivant un traitement à base de corticoïdes, hypertendues, diabétiques, après un traitement anticancéreux.

## Capturer la première fracture

Le traitement idéal « serait de capturer la première fracture. Dans le cas d'une fracture du poignet notamment chez une femme ayant dépassé l'âge de la ménopause, il y a lieu d'y voir un indice pour des examens plus approfondis. Le poignet se brise parce que c'est par réflexe que la personne en train de tomber le met en avant pour amortir sa chute ». La personne doit savoir que le traumatologue s'est concentré sur la fracture et non pas sur d'autres facteurs. On ne peut rien lui reprocher.

Mais le généraliste est indiqué pour recevoir les interrogations de la personne accidentée.

D'une façon générale, les professionnels de santé sont attentifs, mais rien n'empêche de leur poser les questions qui préoccupent surtout à l'âge indiqué.

Toutefois, « le nombre de rhumato-logues est très insuffisant, seulement 300 pour la population de 38 millions d'habitants ».

L'établissement hospitalier spécialisé de Douéra reçoit des malades de toutes les régions du pays : de Tlemcen comme de Batna...

## Traitement

Le professeur Djoudi assure « que la plupart des bons médicaments génériques sont produits en Algérie par les laboratoires pharmaceutiques publics et privés.

La biotechnologie avance dans le monde mais la biothérapie est, pour l'instant, peu efficace, sauf pour une injection intraveineuse annuelle qui équilibre les apports calciques nécessaires à la vie de l'os. En conclusion, le professeur Djoudi et ses collaborateurs recommandent une information régulière sur les facteurs de risques et souhaitent l'aide des médias dans cette œuvre.

Il annonce le lancement d'une opération de « capture de la première fracture ».

## Remboursement : quand la sécurité sociale hésite

Rachid Rachedi

Bien qu'elle touche près de 3 millions de femmes en Algérie, l'ostéoporose, n'est toujours pas considérée comme une maladie chronique, avant la survenue d'une complication directement liée à la maladie à savoir une fracture du poignet, d'une vertèbre ou du col du fémur.

Ce qui est davantage incompréhensible, c'est que la maladie qui ne touche pas uniquement les femmes mais aussi les hommes, n'est absolument pas reconnue chez ces derniers alors que trois malades sur dix sont des hommes. « Selon un texte de loi inscrit dans le *Journal officiel*, la prise en charge par la sécurité sociale de l'ostéoporose, ne peut se faire que si le patient est une femme, ménopausée et victime d'une fracture liée à la maladie », a indiqué, en marge du forum, le Dr Hamoumraoui Nadir, maître-assistant à l'hôpital de Douéra.

« L'objectif du traitement



précoce est de prévenir et réduire le nombre de traumatismes. Il est donc primordial que le traitement soit prodigué dès que le diagnostic est établi sinon il est trop tard pour freiner la maladie », a-t-il ajouté. En effet, d'après la législation en vigueur, le traitement de l'ostéoporose qui coûte 2000 DA par mois et qui doit être pris pendant 5 ans,

n'est pas remboursé tant qu'une fracture n'est pas survenue chez la femme ménopausée tandis qu'il n'est pas du tout remboursé lorsque le patient est un homme ou un enfant. Selon le Dr Hamoumraoui, cette mesure a été adoptée afin de réduire les dépenses de la Caisse nationale des assurances qui sont phénoménales. « Il n'y a pas de

statistiques précises permettant d'évaluer exactement le nombre de malades sous traitement, mais d'après les chiffres communiqués par les services de la sécurité sociale, il y aurait environ 50 000 femmes traitées et remboursées par la Sécu alors que normalement il devrait avoir 1 500 000 », a fait savoir le Dr Hamoumraoui.

Toujours selon notre intervenant, il existe un test qui permet de mesurer le taux de calcium dans les os et de prévenir la survenue de la maladie : « Le densitomètre osseux étudie la masse de calcium contenu dans l'os. Il y a en tout 25 appareils à l'échelle nationale qui, permettent d'effectuer ce genre de tests. Ce nombre est suffisant car les normes internationales préconisent un appareil pour 100 000 habitants », a-t-il indiqué.

Au final, le maître-assistant en rhumatologie a rappelé qu'une alimentation équilibrée et riche en vitamine D, constituaient le meilleur moyen de prévention du risque de fracture.

## L'importance de l'identification des facteurs de risque mise en exergue à Alger

L'importance de l'identification des facteurs de risque d'atteinte d'ostéoporose afin d'éviter les complications dues à cette maladie des os qui touche en majorité les femmes post-ménopausées, a été mise en exergue hier au forum de DK News à Alger.

Lors d'une rencontre dédiée à l'ostéoporose chez les femmes après la ménopause, le Dr Hamoumraoui Djoudi, de l'Etablissement hospitalier spécialisé (EHS) de Douéra, à Alger, a indiqué que les femmes post-ménopausées sont les plus exposées à cette maladie, précisant qu'en Algérie elle survient à l'âge de 62 ans environ.

Il a expliqué que la baisse des estrogènes survenant au cours de la ménopause provoque une diminution de la résistance des os qui est susceptible de provoquer l'ostéoporose. Parmi les autres facteurs de risque, le Dr Djoudi a cité la présence d'antécédents d'ostéoporose dans la famille, notamment chez la mère.

Les personnes minces, de petite taille et de faible poids, font également partie de cette catégorie en raison d'un manque de tissu musculaire protégeant moins efficacement les structures osseuses, a ajouté le spécialiste. La sédentarité et l'absence d'activité physique sont aussi des facteurs de cette pathologie, autant de facteurs de risque, car l'activité physique permet en premier lieu de réduire la perte osseuse mais également d'entretenir la force musculaire.

Le Dr Djoudi a indiqué, dans le même sillage, que la consommation de tabac représente également un risque de développer une ostéoporose par rapport aux personnes qui ne fument pas.

Il a cité, en outre, les facteurs nutritionnels, expliquant qu'un faible apport en calcium et en vitamine D représentent des risques d'ostéoporose, de même que la prise de certains médicaments, en particulier les corticoïdes qui sont nocifs pour les os. L'ostéoporose est une maladie qui fragilise les os en diminuant leur résistance exposant ainsi les malades au risque de fracture. Une perte et une fragilité osseuses sont ainsi constatées. Cette perte osseuse provient d'un déséquilibre entre la résorption et la formation osseuse, tandis que la perte de densité osseuse est accompagnée d'une modification de l'architecture osseuse.

APS



## AÉROPORT INTERNATIONAL D'ORAN Lancement prochain des travaux d'une nouvelle tour de contrôle



Les travaux de réalisation d'une nouvelle tour de contrôle aux normes modernes seront lancés prochainement au niveau de l'aéroport international Ahmed-Benbella d'Oran, a annoncé le directeur de la sécurité de la navigation aérienne à l'Etablissement national de la navigation aérienne (Enna).

Lors de la visite samedi du wali d'Oran, Abdellah Zaâlani, du projet d'extension et de modernisation de cet aéroport situé à Es-Sénia, M. Mahieddine Belhabib a indiqué que cette tour, dont les études de réalisation ont été achevées, permettra d'acquérir une base adéquate pour sécuriser la navigation aérienne, surtout avec la réalisation de la nouvelle aérogare et l'accroissement attendu du trafic aérien.

Ce genre d'infrastructures est à même de contribuer au développement et à la qualité des aéroports, dont l'aéroport international d'Oran appelé à accueillir des appareils de gros tonnage nécessitant des structures modernes en matière de sécurité de la navigation aérienne, a indiqué à l'APS M. Belhabib.

Il est prévu la réception de la nouvelle tour de contrôle avant la fin 2014, selon le même responsable qui a indiqué que cette opération a accusé un retard à cause de la lenteur des procédures, rappelant que les travaux devaient être lancés début 2013.

La nouvelle tour sera réalisée sur une superficie de près de 2 200 mètres carrés, comprenant des sous-sols et deux étages couvrant 66 m<sup>2</sup> sur une hauteur de 47 mètres. Cette tour sera réalisée selon les normes internationales répondant aux recommandations de l'Organisation de l'aviation civile internationale (Oaci) et dotée d'équipements modernes et de moyen adaptés à l'évolution de l'aéroport Ahmed-Benbella.

L'ancienne tour de contrôle, d'une hauteur de 23 mètres, sera opérationnelle jusqu'à la réception de la nouvelle tour qui a nécessité une enveloppe financière de l'ordre de 2 milliards DA.

Les travaux de réalisation de la nouvelle aérogare de l'aéroport d'Oran sont en cours à un «rythme appréciable», selon les responsables du projet qui sera réceptionné en 2016.

## Douze cas de trachome recensés en milieu scolaire à Tindouf

Douze cas de trachome ont été recensés à travers les écoles primaires de la wilaya de Tindouf par les services de la prévention de la santé de proximité depuis le début de la campagne de lutte contre cette maladie en mai dernier.

Cette campagne de prévention s'est déroulée sur deux phases et a touché plus de 4 000 élèves du cycle préparatoire à la cinquième année primaire, au niveau de 32 établissements scolaires, a indiqué le chef du service précité, Mme Manel Ben Guerfi, soulignant que les cas enregistrés ont été pris en charge jusqu'à leur rétablissement entier. Les 27 cas de trachome enregistrés à travers la wilaya, a-t-elle af-

## CANCER DU SEIN 20% des cas avancés sont soumis à la «thérapie ciblée»

Le chef de service de chimiothérapie de la clinique Beau Fraisier, le Pr Mohamed Oukel, a affirmé dimanche à Alger que 20% seulement des cas de cancer du sein avancés sont soumis à la technique de la «thérapie ciblée».

Le traitement est destiné à 20% des cas avancés de cancer du sein avec l'objectif de «stopper la prolifération des cellules cancéreuses», a indiqué le Pr Oukel en marge de la journée d'étude sur la thérapie ciblée pour les personnes atteintes de cancer du sein. Il a précisé, à ce propos, qu'il y a d'autres effets secondaires du traitement, il y a lieu de noter les maladies du cœur, avant d'estimer nécessaire de «faire consulter cette partie de l'organisme tous les trois mois».



De son côté, le Pr Jean Marc Nabholz du centre de lutte contre le cancer d'Auvergne (France), a déclaré que la thérapie ciblée «est administrée sous forme injectable», faisant remarquer que ce type de traitement qui

de santé s'améliorer comparé à celles soumises au traitement classique».

Il a insisté également sur «des résultats des études cliniques réalisées aux Etats Unis et en Europe sur ce nouveau traitement».

D'autre part, les spécialistes participant à cette rencontre, ont affirmé que certains hôpitaux «ont adopté la thérapie ciblée ces dernières années dans l'attente de sa généralisation à tous les centres de lutte contre le cancer à travers le pays».

Chaque année, 10 000 nouveaux cas de cancer du sein sont recensés en Algérie dont 40% sont détectés chez les femmes âgées entre 35 et 45 ans. Le coût de la prise en charge d'un cas avancé de cancer du sein est estimé à 6 millions DA et 300.000 DA pour un cas en phase première.

## Ouverture prochaine des centres anti-cancer à Sidi Bel Abbès et Tlemcen

Deux centres anti-cancer seront prochainement ouverts à Sidi Bel-Abbès et Tlemcen, parmi 15 structures du genre programmés au niveau national, a-t-on appris auprès du chef de service d'oncologie au CHU Oran, le P<sup>r</sup> El Ouafi Djilali.

Les centres anti-cancer d'Annaba, Batna et Sétif seront réceptionnés au plus tard en début d'année 2014, a-t-il déclaré à l'APS en marge d'un symposium sur les actualités thérapeutiques en oncologie médicale, organisé samedi à Tlemcen. D'autre part, le P<sup>r</sup> El Ouafi

a rappelé que les principaux cancers enregistrés en Algérie sont ceux du sein chez la femme et du poumon chez l'homme, affirmant que ces affections sont bien prises en charge en matière d'oncologie et de chimiothérapie qui a été décentralisée au niveau des wilayas avec la création de services et d'unités d'oncologie et l'affectation de spécialistes par le ministère de la Santé, la Population et la Réforme Hospitalière pour une meilleure couverture sanitaire. Le P<sup>r</sup> El Ouafi, qui plaide pour l'ouverture d'autres services anti-cancer

au niveau des Hauts-plateaux, a indiqué que la radiothérapie connaît un retard en l'absence de structures en voie d'achèvement. Les protocoles et schémas thérapeutiques en oncologie médicale, les nouvelles sur les cancers du sein et gynécologiques, pulmonaires et thoraciques, urologiques et digestifs ont fait l'objet de communications animées par des spécialistes lors de ce symposium faisant suite à la conférence européenne sur l'oncologie médical (European society medical Oncology), a-t-on appris de même source.

## Manque de médecins podologues en Algérie, spécialisés dans le diagnostic de l'ulcère du pied

Le manque de médecins podologues en Algérie, spécialistes dans la prise en charge, la prévention et le diagnostic de l'ulcère du pied chez les diabétiques, a été déploré dimanche à Alger par les participants à un séminaire sur la prise en charge de l'ulcère du pied.

«Il y a un manque de podologues en Algérie d'où la nécessité de former des médecins dans cette spécialité», a indiqué le Dr Samir Aouiche, médecin spécialiste

en endocrinodiabétologie au Centre hospitalo-universitaire CHU Mustapha-Pacha (Alger). Il a insisté sur la formation de médecins dans cette spécialité, laquelle «doit être lancée en Algérie car elle intervient dans la prévention de l'ulcère du pied», a-t-il dit.

Selon une étude menée dans l'Algérois, la fréquence de l'ulcère diabétique est de 15% chez les patients souffrant de diabète, a expliqué le Dr Aouiche, soulignant qu'il s'agit de la même fré-

quence au niveau mondial. Évoquant les conseils à prodiguer aux diabétiques pour prévenir cet ulcère, il a indiqué que les personnes atteintes de cette maladie doivent impérativement porter des chaussures larges en cuir souple et sans la moindre couture à l'intérieur pour éviter toutes irritations.

Il a également déconseillé aux femmes diabétiques de porter des chaussures pointues ou avec talon, ajoutant qu'il est recommandé de

porter des chaussettes en laine dépourvues d'élastiques et jamais en nylon». Il a fait observer que les chaussures et chaussettes adéquates aux diabétiques sont disponibles dans les pharmacies et officines à des prix abordables. Le Dr Aouiche a déconseillé, en outre, d'utiliser le henné qui n'a «aucun effet», recommandant aux malades de s'essuyer les pieds, notamment entre les orteils pour éviter les champignons qui provoquent la gangrène.



firmé, ont tous été pris en charge par les services sanitaires et se sont rétablis, alors que des conseils de prévention de la maladie ont été prodigués à leur entourage proche.

«Tous les cas enregistrés étaient à leur phase première et ne devraient pas constituer de danger», a ajouté la même responsable, signalant que le taux de prévalence de la maladie dans la wilaya ne dépasse pas les 24,1% et les raisons de sa propagation «se résument dans le manque d'hygiène et l'absence de suivi des enfants par leurs parents».

«Toutes les dispositions humaines et matérielles ont été prises pour cette cam-

pagne de sensibilisation en milieu scolaire et tous les cas recensés ont été pris en charge par des ophtalmologues dépêchés par le ministère de tutelle, la wilaya ne disposant pas de ce genre de spécialistes», a souligné Mme Ben Guerfi.

Cette campagne s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale 2013-2015 de lutte contre cette maladie et son éradication, notamment parmi les élèves du cycle primaire, les plus exposés à cette maladie oculaire pouvant causer la cécité, selon la même source.

# CRIMINALITÉ

## TIPASA :

**Cent-quatre-vingt-trois (183) individus impliqués dans des crimes de droit commun ont été arrêtés en octobre dernier par les services de la Police judiciaire à Tipasa, selon un bilan de la cellule de communication de la Sécurité de wilaya.**

Le bilan de la Sécurité de wilaya fait état de la mise en détention préventive de 59 mis en cause parmi les individus interpellés, alors que le reste a été placé sous contrôle judiciaire ou a fait l'objet d'une citation à comparaître.

Durant la même période, la police judiciaire a arrêté 9 individus impliqués dans la consommation de la drogue, est-il ajouté de même source.

Par ailleurs et en application des direc-

# Arrestation de 183 individus impliqués dans des crimes de droit commun



tives de la DGSN, les services de police ont effectué, durant la période considérée, 242 opérations ayant ciblé des lieux de débauche et de la délinquance, sur l'axe Douaouda-Fouka-Bou Ismail, dans la région Est de la wilaya.

Ces opérations se sont soldées par la présentation devant la justice de 36 individus pour «trafic de drogue», «port d'armes blanches prohibées» et «immigration clandestine».

## Un réseau de faussaires de documents officiels démantelé à Blida

Un réseau de faussaires de documents officiels, activant dans la ville de Bouinian, à l'est de Blida, a été mis hors d'état de nuire, par la brigade criminelle de la sûreté de wilaya, apprenait-hier auprès de ce corps sécuritaire.

Selon la cellule de communication et des relations

publiques de la sûreté de wilaya, il s'agit de deux (2) individus, dont l'un a été arrêté au centre-ville de Bouinian, en possession de 2 fausses cartes grises vières et d'une somme de 30.000 DA.

La fouille du domicile de la personne arrêtée a permis la découverte de faux re-

gistrois du commerce, des cartes officielles contrefaçons, de fausses cartes d'identité et de permis de conduire, autre la récupération d'un véhicule touristique volé en mai dernier à Oran, a-t-on ajouté.

Le complice présumé de cet individu a été arrêté à El Arouane et de faux extraits de

rôle et une copie de registre du commerce, ont été saisis à son domicile. Déférés devant le parquet de Boufarik, le premier mis en cause a été placé en détention préventive, alors que le second a été mis sous contrôle judiciaire.

## INONDATIONS Un «plan d'urgence» pour prévenir les effets des inondations à Oum El-Bouaghi

Les services forestiers de la wilaya d'Oum El-Bouaghi ont lancé au début du mois en cours un «plan d'urgence» devenu «nécessaire» à la suite des inondations qui ont récemment affecté cette wilaya, a indiqué samedi le responsable de ce secteur.

Les actions retenues au profit des zones touchées, récemment inspectées par le ministre de l'Agriculture et du développement rural, portent sur l'aménagement de pistes rurales sur une distance de 286 km et la réalisation de corrections torrentielles sur 12.510 m<sup>3</sup>, a précisé M. Lazizi Bouras. Ces opérations, confiées à l'entreprise régionale de génie rural, seront financées par le Fonds de développement rural et de mise en valeur des terres par la concession. Elles concernent 12 communes de la wilaya dont Berriche, Meskiana et Ain Zitoun, selon le même responsable. Ce programme d'urgence, a-t-il ajouté, s'articule également autour de la plantation d'opuntias (genre de cactus donnant la figue de Barbarie, ndlr) sur 10 ha, l'aménagement d'une mare et la réhabilitation de conduites d'évacuation des eaux usées sur 10.000 mètres linéaires.

## JOURNÉE MONDIALE CONTRE LA VIOLENCE Appel en faveur d'un projet de loi pénalisant la violence à l'égard de la femme

Des associations féminines ont appelé samedi à Alger, à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la violence visant la femme, en faveur d'une loi «claire et efficace» pénalisant la violence à l'égard de la femme.

A cours d'une conférence de presse tenue à la Maison de la presse (Tahar Djajout), des représentants d'associations féminines ont souligné que «la législation actuelle ne protège pas suffisamment les femmes parce que les articles de lois traitant directement des actes de violence commises contre la femme ne sont pas assez nombreuses et sont disparates dans le code pénal, ce qui les rend inutiles et inefficaces».

Elles ont relevé par ailleurs des lacunes dans le code pénal algérien et l'absence de mécanismes et mesures d'application

concrètes contre plusieurs aspects de violence et d'agressions que subit la femme de la part du sexe opposé». Ces associations ont ainsi appelé à la réhabilitation du projet de loi relative à la lutte contre la violence à l'égard de la femme soumis au bureau du Parlement en janvier 2012. Selon les statistiques de la Gendarmerie nationale pour l'année 2012, 261 femmes ont trouvé la mort à cause de «violences masculines» en Algérie et des milliers d'entre elles ont été «blessées ou atteintes de traumatisme» dont les séquelles se répercutent sur les victimes et leurs enfants.

La représentante d'une association, Samia Salhi, citant des statistiques de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), a indiqué que plus de 300 femmes ont été victimes de viols, de harclements sexuels et d'actes incestueux en Algérie en 2012.

## AIN TEMOUCHENT

### 2,7 millions DA détournés par des agents du bureau communal d'insertion professionnelle

Près de 2,7 millions DA ont été détournés par des agents du bureau d'insertion professionnelle communal d'Aïn Temouchent, a indiqué dimanche le chef de sûreté de wilaya, le commissaire divisionnaire Madioui Nâar.

Animant une conférence de presse au siège de la sûreté de wilaya, le responsable local de la police a déclaré que ce montant qui reste encore à déterminer avec précision, a été détourné par un total de 27 présumés auteurs, dont des

agents dudit bureau, des postiers et des bénéficiaires du dispositif d'emploi.

L'enquête diligentée par les services de la police judiciaire a dévoilé que certains des mis en cause dans cette affaire de détournement encaissaient 12.000 DA alors qu'ils se trouvaient en prison. D'autres percevaient cette somme mensuellement sans travailler.

Les complicités au niveau de la poste ont permis aux présumés auteurs d'encaisser des montants indus, faisant au total 39 victimes,

a-t-on ajouté. Les dossiers des présumés auteurs poursuivent notamment pour «faux et usage de faux», «détournement de deniers publics» et «utilisation de chèques fictifs», ont été transmis à la justice, a-t-on indiqué signalant, au passage, le manque de contrôle au niveau de la représentation locale de l'ANEM.

Les représentants de cette agence d'emploi de jeunes se contentent d'envoyer une liste de bénéficiaires et de virer les montants, a-t-on souligné.

## SKIKDA Création d'un centre d'information et d'éducation pour améliorer la prise en charge des diabétiques

Un centre d'information et d'éducation destiné à sensibiliser les personnes diabétiques et à améliorer la prise en charge de cette maladie et de ses complications vient d'être créé à Skikda, a-t-on appris samedi auprès de l'association Zahra d'aide aux diabétiques, initiatrice du projet.

Premier du genre dans la wilaya de Skikda, ce centre d'information, d'éducation et d'orientation sanitaire est destiné à répondre aux besoins liés à la prise en charge ambulatoire de cette catégorie de patients, a précisé le Dr Noureddine Bouakrif, président de l'association.

Une équipe composée de médecins, de psychologues et de spécialistes en diététique et nutrition, assure la prise en charge de ce centre qui a déjà organisé, depuis sa mise en service, des sessions de formation en éducation thérapeutique qui ont touché, à ce jour, 270 patients.

Créée en 2001, l'association Zahra, qui compte actuellement près de 4.000 adhérents, organise également des campagnes de sensibilisation, de prévention et de dépistage du diabète, à travers des mosquées et des entreprises économiques, a-t-on souligné de même source.

## CONSTANTINE Une déviation pour les travaux de liaison viaduc transrhumel-autoroute Est-Ouest

Une déviation de la circulation sur le carrefour menant à la cité Ziadia (Constantine) a été mise en place en vue de l'exécution des travaux de réalisation d'une extension de la chaussée entre le viaduc transrhumel et l'autoroute Est-Ouest, a-t-on constaté dimanche. M. Farid Bouarroudj, chef de bureau des transports et de la circulation de l'Assemblée populaire communale de Constantine, a précisé que cette action s'effectue en coordination avec l'entreprise étrangère chargée de la réalisation des pieux nécessaires à cette extension du viaduc géant.

Le nouveau plan provisoire de circulation à cet endroit névralgique est «un mal nécessaire» qui requiert la patience des automobilistes «pendant une période qui ne saurait excéder les trois mois», a affirmé le même responsable.

APS

## FORTE TEMPÊTE EN SUÈDE



## 35.000 foyers privés d'électricité

Près de 35.000 foyers dans le nord de la Suède étaient privés d'électricité dimanche après le passage dans la nuit d'une forte tempête, rapporte l'agence de presse suédoise TT.

La chute de plusieurs arbres a endommagé les lignes électriques et bloqué des routes dans les régions de Jamtland, Västernorrland et Västerbotten, ajoute TT, affirmant qu'aucune blessure grave n'a été signalée parmi la population. Selon les compagnies d'électricité suédoises, le courant électrique ne sera pas rétabli pour certains foyers avant aujourd'hui.

Les vents se sont affaiblis hier et se déplacent vers l'est du pays scandinave.

## NIGER

### Un réseau de trafiquants de migrants clandestins démantelé

Les autorités nigériennes ont annoncé hier le démantèlement d'un vaste réseau de trafiquants de migrants clandestins et l'arrestation d'une trentaine de responsables, comprenant des policiers, dans le nord et le sud du pays.

«Nous venons de démanteler un réseau de trafiquants et nous avons arrêté une trentaine de responsables comprenant des policiers, des chauffeurs et propriétaires de véhicules, dans le nord et le sud du pays», a déclaré le porte-parole du gouvernement et ministre de la Justice, Marou Amadou.

Ce coup de filet a été opéré par les forces de défense et de sécurité à Agadez et Arlit, les deux principales villes du nord du pays et principaux points de transit des migrants ouest-africains, a-t-il indiqué.

Certains membres du ré-

seau ont été arrêtés à Zinder (Sud), la région d'origine des 92 migrants nigériens morts de soif dans le désert en octobre alors qu'ils cherchaient à quitter illégalement le pays. Seulement 21 personnes sur un total de 113 ont survécu à ce voyage, selon une source sécuritaire.

«Nous avons aussi capturé un des chauffeurs qui avait laissé mourir ces 92 migrants. Des policiers qui ont pris de l'argent pour laisser passer leurs véhicules avec les migrants ont aussi été arrêtés», a précisé le ministre.

Des propriétaires de maisons ou «ghettos» où séjournent les migrants avant la périlleuse traversée du désert, «figurent aussi parmi les personnes arrêtées», a-t-il fait savoir, soulignant que les autorités allaient «sevir avec fermeté et toutes les personnes arrêtées seront traduites devant les tribunaux».

## ÉGYPTE

### Découverte de cinq têtes de statues pharaoniques à Louxor

Cinq têtes de statues royales de l'Egypte pharaonique ont été découvertes par une équipe d'archéologues égyptiens et français au sud de Louxor dans le sud de l'Egypte, a annoncé samedi le ministère des Antiquités. «Les têtes de statues découvertes portent des couronnes de Haute et de Basse-Egypte sculptées dans le calcaire», a précisé le ministre des Antiquités, Mohamed Ibrahim. Le chef du département des antiquités pharaoniques Mohamed Abdel Maqsoud a précisé que chacune des têtes, couronne comprise, mesurait 50 centimètres, et estimé que ces statues datent de l'époque du Moyen Empire égyptien, fondé il y a 4.000 ans.

Il a ajouté que des experts étudiaient actuellement les têtes afin de déterminer si elles pourraient appartenir à des statues retrouvées décapitées il y a plusieurs années.

## USA - PHILIPPINES

### Les Coupes budgétaires menacent les missions humanitaires de l'armée

Le chef du corps des Marines, le général James Amos a averti samedi contre les coupes budgétaires qui pourraient compromettre la capacité de l'armée américaine à mettre en œuvre des opérations similaires à celle déclenchée aux Philippines pour venir en aide aux sinistrés du typhon.

La Marine américaine a déployé près d'une dizaine de navires au large des côtes philippines, dont un porte-avions, tandis que plus de 600 marines sont à pied d'œuvre dans les zones sinistrées et seront bientôt renforcés par un millier d'autres, selon le corps d'élite de l'armée américaine.

S'exprimant devant des journalistes lors d'une conférence consacrée à la Défense à Simi Valley (Californie), le général James Amos a dit craindre que les futures missions humanitaires de l'armée américaine souffrent d'un manque de moyens. «Je pense que le problème viendra de notre capacité à avoir les fonds suffisants pour déployer les navires», a-t-il confié, précisant que les budgets d'entraînement à ce type de missions avaient déjà commencé à fondre.

«C'est dur pour moi de l'imager mais nous pourrions arriver à un point où on devra dire «on ne peut pas le faire, on ne peut pas vous aider», parce que nous n'avons pas de budget opérationnel et de maintenance pour déployer ces navires», a-t-il expliqué. Confronté l'an passé à 37 milliards de dollars de coupes automatiques faute d'accord au Congrès sur la réduction de la dette, le Pentagone fait à nouveau face en 2014 à 52 milliards de coupes supplémentaires, soit 10% de son budget. Ces coupes automatiques affectent principalement les budgets dévolus à l'entraînement et à la maintenance des matériels. «Nous sommes un pays bienveillant mais nous pourrions atteindre un point où nous n'aurons franchement plus les moyens de nous déployer», a insisté le général Amos.

## DJIBOUTI

### 14 morts dans un accident de bus

Quatorze personnes ont péri samedi dans un accident de bus dans le nord de Djibouti, rapportait hier la presse locale. L'accident s'est produit près du village de Sagalou (nord de Djibouti), lorsqu'un bus transportant 19 passagers s'est renversé en faisant plusieurs tonneaux, selon la presse locale. Il s'agit de l'accident routier le plus meurtrier à Djibouti depuis 15 ans.

APS

## VIETNAM

### Le bilan des inondations s'élève à

**34 morts**

relles basé dans la ville de Danang.

«Les pluies ont continué de s'abattre hier matin sur les provinces côtières de Quang Ngai et Binh Dinh, les plus touchées, où au moins 34 morts et 11 disparus dans le centre du Vietnam en raison des inondations provoquées cette semaine par de fortes pluies résultant d'une nouvelle dépression tropicale en mer de Chine. Quelque 800.000 personnes avaient dû être évacuées dans le pays avant le passage lundi dernier du typhon Haiyan qui a dévasté les Philippines avant d'atteindre, sous une forme affaiblie, le Vietnam.

«Nous avons recensé jusqu'à ce matin 34 morts et 11 disparus. Plus de 100.000 maisons ont été inondées. Les transports routiers, aériens et ferroviaires ont été sérieusement perturbés», a précisé Nguyen Quang Trung, responsable du Comité régional de lutte contre les calamités naturelles.

Les autorités locales avaient fait état samedi de quelque 20.000

## ATTAQUE D'UN COMMISSARIAT DE POLICE EN CHINE:

### 11 morts



Neuf personnes armées de haches et de couteaux ont trouvé la mort dans l'attaque d'un commissariat de police du Xinjiang, province chinoise, où deux policiers ont également été tués, a annoncé hier l'agence de presse Chine nouvelle.

Situé aux confins occidentaux de la Chine, le Xinjiang, région où la principale ethnique est celle des Ouïghours, des musulmans turcophones, est sporadiquement secoué par des violences.

L'incident s'est produit samedi à Serikbuya, localité du comté de Bachu, dans la préfecture de Kashgar. Les assaillants ont tué deux agents auxiliaires de police et blessé deux

## ARABIE SAOUDITE

### Les autorités ferment les écoles et les facultés à Ryadh à cause des intempéries

Les autorités saoudiennes ont fermé hier les écoles et les facultés à Ryadh et dans ses environs, à la suite des pluies diluviales qui ont provoqué des inondations dans certains quartiers de la capitale. Des pluies abondantes, accompagnées d'orages samedi soir, ont inondé des quartiers de Ryadh, rendant impraticables certains axes routiers et privant d'électricité des zones du nord de la ville, a rapporté la presse. La direction générale de la défense civile a appelé la population de la capitale, une agglomération de plus de 5 millions d'habitants, à ne pas s'approcher des cours d'eau, des vallées et des tunnels inondés, selon la même source. Les services météo ont prévenu que de nouveaux orages hier sur Ryadh et d'autres régions du centre du royaume.

JUSQU'AU **14 JUILLET 2014**

## Des artistes algériens au Musée des arts contemporains de Frankfurt

**Les artistes algériens Zoulikha Bouabdallah et Mohamed Bourouissa, et les Franco-Algériens Zineb Sedira et Kader Attia prennent part à une exposition collective des arts africains contemporains organisée par le Musée des arts contemporains de Frankfurt (Allemagne), rapportent les médias spécialisés.**



Prévue jusqu'en juillet 2014, l'exposition qui réunit plus de 50 artistes d'Afrique sous l'intitulé de «The Divine Comedy: Heaven, Hell, Purgatory from The Perspective of Contemporary African Artists» revient sur les idées philosophiques, religieuses et morales de la Divine Comédie, œuvre du célèbre poète italien du XIV<sup>e</sup>, Alighieri Dante.

Vivant entre la France et le Maroc Zoulikha Bouabdallah est née à Moscou en 1970. L'artiste qui poursuit une carrière de photographe, plasticienne et réalisatrice d'installations, a participé à plusieurs ex-

positions internationales obtenant de nombreuses distinctions dont le Prix Abradj Capital des arts (2009 - Emirats arabes unis) et le Prix Meurice de l'art contemporain (2008 - France). Né à Blida en 1978, Mohamed Bourouissa, est plasticien, diplômé de la Sorbonne en 2004. Établi en France, ses expositions de photographies l'ont mené aux Etats-Unis, en Chine, aux Pays Bas, en Belgique, entre autres. Pour sa part, Zineb Sedira, née en France en 1963, a participé à d'importantes expositions en France, en Suède, en Australie, en Irlande, en Afrique du Sud, en Angle-

terre et en Algérie. En 2009, elle est lauréate du Prix SAM Arts Projects de Paris. Comptant parmi les créateurs les plus en vogue dans l'art contemporain,

Le Franco-algérien Kader Attia expose régulièrement aux Etats-Unis, à Cuba en Allemagne, en Italie et en France où il a reçu le Prix «Marcel Duchamp» de l'art contemporain en 2005.

Des artistes d'Egypte, de Tunisie, du Maroc, d'Afrique du Sud, du Zimbabwe et du Sénégal participent à l'exposition qui met à l'honneur «la beauté et l'esthétique des arts africains post-coloniaux».

**BÉCHAR**

Une opération d'inventaire du patrimoine immatériel de la wilaya de Bechar sera prochainement entamée par des spécialistes du Centre national de recherches préhistoriques anthropologiques et historiques (Cnraph), a-t-on appris dimanche de la direction locale du secteur de la culture. Cette opération qui s'inscrit au titre des actions

de valorisation et de connaissance de l'immense patrimoine immatériel de cette région, permettra la constitution d'une banque de données sur les différentes expressions musicales et chorégraphiques traditionnelles et populaires. Parmi celles-ci, les musiques et danses Diwane, Maya, Fououdou (jeu de luth propre à la région), en plus des danses Houbi, Hey-

dous, chants de femmes Zefani, Hadra et les autres formes de musiques et danses populaires locales, a-t-on précisé.

En marge de ce projet culturel, une opération portant sur la restauration du patrimoine matériel est en cours à Taghit et porte sur la réhabilitation à l'identique du Masjid El-Athiq (mosquée antique) du ksar de

cette localité touristique située à 97 km au sud de Bechar, a fait savoir la même source.

Une enveloppe de plus de 4 millions DDA a été dégagée pour la concrétisation de cette opération, dans le but de la préservation de ce lieu de culte qui fait partie intégrante de ce ksar classé au patrimoine national, a-t-on souligné.

## CONSTANTINE

### Des jeunes filles remettent la m'laya au goût du jour

Une vingtaine de jeunes filles a défilé, samedi dans l'après-midi à Constantine, depuis la Maison de la culture Mohamed-Laid Al Khalifa jusqu'au jardin Bennacer, vêtues de la légendaire m'laya constantinoise pour faire honneur à une journée baptisée «la journée de la m'laya».

Gracieuses et élancées, le port aîtier, les jeunes filles en m'laya (un ample voile noir dont l'histoire serait liée au destin tragique de Salah-Bey) distribuaient aux passants, gagnés par une grande curiosité, des brochures relatant l'histoire de ce voile, accompagnés de «Djouzia», une friandise très appréciée faisant la réputation du Rocher, avant de prendre des photos-souven-

nir au jardin Bennacer. «C'est en hommage à nos grands-mères qu'on a organisé ce défilé», a déclaré à l'APS Houda Aïmeur, initiatrice de l'idée, étudiante en master-management. Il est très important, pour elle, de «renouer avec des traditions faisant partie de notre identité».

L'idée d'organiser une journée de la m'laya est partie d'une suggestion lancée via les réseaux sociaux, a affirmé Mme Aïmeur, affirmant que jusqu'à la dernière minute, «(elle) ne pensait pas que l'idée susciterait autant d'engouement».

Auparavant, les participantes s'étaient lancées dans une véritable «course contre la montre pour dénicher ce voile tradition-

nel qui a fini par disparaître, ou presque, au fil des années, n'étant plus porté que par quelques femmes d'âge mûr», a ajouté Mme Aïmeur.

Dans la hall de la maison de la culture Mohamed-Laid Al Khalifa, Mme Karima B., une quinquagénaire a été aperçue, initiant les jeunes filles à la façon de se vêtir de la m'laya. «Après avoir serré la partie supérieure autour de la tête, on balance d'un mouvement bref du bras, appelé 'ramia', l'aile droite puis l'aile gauche derrière l'épaule en les maintenant avec deux épingle», explique-t-elle, joignant le geste à la parole, à de jeunes demoiselles toute ouïe.

Les mélomanes Oranais ont pris plaisir à vibrer au rythme flamenco à l'occasion d'un concert donné samedi soir par le guitariste espagnol Juan Carmona. Un public nombreux a assisté à cette manifestation culturelle animée au conservatoire municipal Ahmed Wahby, à l'initiative conjointe de l'Institut Cervantès et de l'Assemblée populaire communale (APC) d'Oran. Accompagné de deux artistes sur scène, Juan Carmona a gratifié son auditoire avec plusieurs compositions originales combinant le chant, la percussion et la maîtrise de la guitare. Ce musicien a également ponctué son concert par des haltes didactiques pour expliquer son point de vue par rapport à l'origine et l'évolution du genre flamenco. «Plusieurs théories ont été avancées sur cet art universel, sans qu'aucune d'entre elles ne soit démontrée», a-t-il observé, ajoutant que dans sa propre opinion «il ne fait aucun doute quant à l'origine arabo-andalouse du flamenco». Fils du célèbre guitariste Pepe Habichuela avec qui il enregistra son premier album, Juan Carmona a à son actif de nombreux titres, tournées internationales et récompenses pres-

## FESTIVAL DES ARTS DE L'AHAGGAR

### Large engouement sur l'atelier de calligraphie tifinagh

Un atelier de calligraphie Tifinagh, mis sur pied au titre du festival international Abelessa-Tin Hinan des arts de l'Ahaggar (Fiaata, 13-18 novembre) à Tamanrasset a suscité un large engouement de différentes catégories sociales, a-t-on constaté. Le public a eu l'occasion, lors de ce festival, de découvrir le tifinagh, ancienne langue et écriture des touaregs qui a résisté au temps sur des milliers d'années, en témoignent encore les dessins et gravures rupestres existants dans les régions du Tassili et de l'Ahaggar. Le public jeune peut, à la faveur de tableaux exposés à l'atelier du plasticien Zoukani Mohamed, 32 ans, qui prend part pour la première fois au festival des arts de l'Ahaggar, dévoiler l'alphabet, l'écriture et l'agencement des lettres du Tifinagh. Riches en scènes de femmes, en paysages naturels et en caractères de tifinagh, ces tableaux ont été déjà exposés à la manifestation «Tlemcen, Capitale de la culture Arabe» et dans d'autres manifestations culturelles à travers le pays, a indiqué M. Zoukani. Au centre de cette exposition, M. Hamza, enseignant de Tifinagh à Tamanrasset, tient sa plume pour dessiner, en caractères tifinaghs, les noms de visiteurs émerveillés par la dextérité du calligraphe, avant de garder ces réalisations en souvenirs. M. Ahmed Belbali, étudiant au centre universitaire de Tamanrasset, a exprimé son admiration quant à la manière dont s'écrit son nom en Tifinagh, saluant cette initiative qu'il estime «importante pour la transmission de ce legs ancestral aux jeunes générations». Abondant dans ce sens, M. Hamza a présenté le Fiaata comme une opportunité pour valoriser la langue tifinagh, patrimoine immatériel à préserver en l'inculant aux générations montantes. L'intervenant a estimé que l'enseignement de la langue Targuie au niveau de certains établissements scolaires demeure insuffisant. Il appartenait, a-t-il dit, de «la généraliser à travers le pays, car elle constitue l'une des anciennes écritures Amazighes d'Algérie et fait partie de l'identité nationale.»

## ALGERIE - DUBAI

### «La preuve» d'Amor Hakkar au festival du cinéma de Dubaï

Le film algérien «La preuve» du réalisateur Amor Hakkar fera partie des longs-métrages en lice pour le prix «Muhr d'or» (éatalon) lors de la 10ème édition du festival du cinéma de Dubaï qui se tiendra du 6 au 14 décembre prochain, ont indiqué des sources médiatiques.

Deuxième long-métrage du réalisateur, «La preuve» évoque un thème social ayant trait à la stérilité chez les hommes à travers un personnage interprété par Nabil Asli. Le réalisateur avait déjà été primé lors de plusieurs festivals internationaux dont le prix de la chaîne canadienne TV5, en 2003, pour son film «Timgd, la vie au cœur des Aurès», le prix du meilleur film lors du festival de Napoli (Italie) en 2008, et un autre prix pour son film «La maison jaune» lors du festival de Mostra De Valence (Espagne) en 2007.

**ORAN**  
**Soirée au rythme flamenco**

Les mélomanes Oranais ont pris plaisir à vibrer au rythme flamenco à l'occasion d'un concert donné samedi soir par le guitariste espagnol Juan Carmona. Un public nombreux a assisté à cette manifestation culturelle animée au conservatoire municipal Ahmed Wahby, à l'initiative conjointe de l'Institut Cervantès et de l'Assemblée populaire communale (APC) d'Oran. Accompagné de deux artistes sur scène, Juan Carmona a gratifié son auditoire avec plusieurs compositions originales combinant le chant, la percussion et la maîtrise de la guitare. Ce musicien a également ponctué son concert par des haltes didactiques pour expliquer son point de vue par rapport à l'origine et l'évolution du genre flamenco. «Plusieurs théories ont été avancées sur cet art universel, sans qu'aucune d'entre elles ne soit démontrée», a-t-il observé, ajoutant que dans sa propre opinion «il ne fait aucun doute quant à l'origine arabo-andalouse du flamenco». Fils du célèbre guitariste Pepe Habichuela avec qui il enregistra son premier album, Juan Carmona a à son actif de nombreux titres, tournées internationales et récompenses pres-

tigieuses. Son spectacle à Oran donne le ton au programme d'activités de la nouvelle saison culturelle de l'Institut Cervantès d'Oran, a indiqué le coordinateur général de cet établissement, M. César Luis Díez-Plaza. Les mélomanes ont eu droit, pour rappel, à un avant-goût de ce programme le 11 octobre dernier avec le spectacle de flamenco intitulé «Berimbol», animé dans le cadre du 11ème anniversaire du Traité d'amitié, de Bon Voisinage et de Coopération entre l'Algérie et l'Espagne.

APS

# GRAND FROID

## COMMENT ÉVITER ENGELURES ET GELURES

Les engelures superficielles peuvent être douloureuses mais ne sont pas dangereuses. Concrètement, les parties du corps exposées au froid (visage, mains, pieds) sont engourdis, et certaines zones de peau prennent une couleur blanche et paraissent anormalement malléable, comme de la cire.

Ces engelures peuvent apparaître rapidement, surtout si le vent est fort. Pour soigner ces engelures superficielles, les experts du ministère de la Santé conseillent de réchauffer progressivement la zone atteinte, en l'immergeant, par exemple, dans une bassine d'eau tiède, à 38°C au moins.

Ils recommandent aussi de ne pas frictionner cette zone, ni de la masser, car cela pourrait aggraver la lésion. Ils déconseillent également l'utilisation de sources de chaleur trop fortes comme une lampe chauffante ou un radiateur, qui réchaufferaient la zone atteinte de façon trop brutale.

### Les gelures nécessitent les secours

Un autre risque, plus grave mais heureusement moins fréquent est celui des gelures. Celles-ci peuvent survenir en cas de gel complet des tissus de la peau. La peau devient insensible, peut devenir bleu-noirâtre et se couvrir de cloques. Dans ce cas, il est conseillé d'appeler les secours médicaux rapidement (15 ou 112) car les lésions nécessitent des soins intensifs, et conduisent parfois (mais rarement) à des amputations.

### Attention à l'hypothermie

L'hypothermie survient lorsque la température du corps s'abaisse en dessous de 35°C. Vous ne pouvez-vous empêcher de frissonner, de grelotter, vous perdez l'équilibre, vous avez des difficultés à manipuler les objets et à parler normalement (vous prononcez les phrases au ralenti). L'hypothermie est potentiellement dangereuse car ces symptômes arrivent de façon progressive : les personnes atteintes d'hypothermie et leur entourage ne les remarquent souvent que tardivement.

Progressivement, la personne atteinte d'hypothermie souffre d'une perte de jugement et d'une confusion mentale. Ses forces musculaires l'abandonnent, elle tombe de fatigue et elle peut aller jusqu'à sombrer dans le coma. En cas d'hypothermie, il est conseillé d'appeler les secours médicaux (15 ou 112). Les personnes atteintes doivent être placées à l'abri du froid et du vent. Si elles sont conscientes, il est conseillé de leur donner des boissons sucrées, chaudes et non alcoolisées. Enfin, mieux vaut ne pas utiliser de chaleur directe, de couvertures électriques ou de bouillottes, ni masser la peau.



## Froid aux pieds : les bons gestes pour ne plus en souffrir

### Les bons réflexes

Ce désagrement, lié à une circulation paresseuse, touche la moitié des femmes. Lorsque l'humidité s'ajoute au froid, des engelures peuvent se former, accompagnées de plaques violacées et d'un œdème douloureux. Déclenché également par le froid, le syndrome de Raynaud (un trouble de la circulation du sang dans les extrémités) entraîne une couleur bleu violacé et une insensibilité d'un ou plusieurs orteils.

- Appliquez deux fois par jour une crème «pieds froids» aux effets vasodilatateurs.

- Adoptez des chaussures à semelles épaisses, pour isoler le pied.

- Superposez collants et mi-bas ou des socquettes fines. Dans les boots, les jours de grand froid, osez glisser de fins chaussons en laine polaire : c'est divin !

- **Attention :** Si vous pensez souffrir d'un syndrome de Raynaud (vos orteils deviennent soudainement froids, insensibles, blancs) n'hésitez-pas à consulter un dermatologue qui pourra éventuellement vous prescrire des



vasodilatateurs pour améliorer la circulation sanguine.

### Vous avez les pieds froids et rugueux

Plus épais que celui du visage mais mal vascularisé, l'épiderme des pieds devient rugueux et se fissure. Des chaussures trop

étroites favorisent la formation de durillons entre les orteils.

- Gommez-les deux ou trois fois par semaine à l'aide d'un savon exfoliant ou d'une pierre ponce au grain très fin. Ramollissez la peau dans l'eau du bain, puis frottez doucement, en insistant sur le talon et la voûte plantaire.

- Hydratez-les deux fois par

jour avec une crème pour pieds secs, y compris entre les orteils.

- Préférez les chaussettes, mi-bas et collants en coton ou en laine. Et n'hésitez pas à tester les collants hydratants dont les fibres renferment des micro-capsules gorgées d'actifs humectants.

- Rendez-vous chez le podologue en cas de crevasses. Auparavant abrasez très légèrement les bords et appliquez une compresse imprégnée de crème cicatrisante à base de vitamine A.

### Vous avez les pieds froids et sensibles

Sous l'effet du froid, les capillaires se contractent, surtout au niveau des orteils. Gare aux zones de compression dans les chaussures et aux talons de plus de 5 cm, qui réveillent les douleurs (cor, œil-de-perdrix).

- Coupez vos ongles courts et au carré afin qu'ils ne s'incarnent pas. Demandez à un podologue d'éliminer cors et durillons.

- Portez des chaussettes ou des collants avec coutures plates pour ne pas souffrir au niveau des orteils.

- Ayez deux paires de chaussettes : l'une, confortable (chaude) et plate, pour votre trajet jusqu'au bureau ; l'autre, légère avec un petit talon, pour le bureau. Changer de chaussures quand il fait froid soulage les pieds sensibles et améliore la circulation.

- Massez vos pieds chaque soir, après la douche ou le bain. Appliquez une huile parfumée et massez de façon symétrique avec les deux mains.

Froid aux pieds : faites vous-même un bain de pieds aux huiles essentielles

Vous avez encore froid aux pieds ? Testez ce bain aux huiles essentielles qui stimule la circulation sanguine et réchauffe.

- Mélangez 2 à 3 cuillères à soupe de lait en poudre avec un peu d'eau chaude et prenez un bain de pieds pendant 10 minutes.

- Versez ce mélange dans une bassine d'eau chaude et prenez un bain de pieds pendant 10 minutes.

- Rincez rapidement vos pieds à l'eau fraîche. Séchez-les et enflez une paire de chaussettes en fibres naturelles.

## Faire face à la vague de grand froid

Des gestes simples qui s'adressent en priorité aux plus vulnérables comme les personnes âgées, les malades chroniques et les enfants.

**Limiter les efforts physiques, couvrir les extrémités du corps, rester chez soi le plus longtemps possible...**

**Premiers conseils : rester chez soi, sans pour autant surchauffer, en faisant des provisions pour éviter de sortir. Le soir est la période la plus redoutable, celle où il fait le plus froid, il vaut donc mieux rester au foyer à cette période. Évitez de sortir les bébés et les jeunes enfants, même bien protégés.**

**Si une personne doit tout de même mettre le nez à l'extérieur, elle doit penser à bien se couvrir, en insistant surtout sur les extrémités, mains, pieds, tête, cou. En cas de risque d'hypothermie ou de gelure, bien couvrir ces parties du corps, mais aussi le nez et la bouche pour respirer moins d'air froid. Des bonnes chaussures permettent d'éviter une glissade sur les plaques de verglas.**

**Avant d'utiliser la voiture, il est préférable de vérifier son état général et consulter la météo. Les efforts physiques en plein air ne sont quant à eux pas recommandés, ils risquent d'aggraver d'éventuels problèmes cardio-vasculaires.**

**Enfin, la consommation d'alcool n'est pas conseillée, et contrairement aux idées reçues, la boisson ne réchauffe pas. Autre conseil, de solidarité, l'Inpes recommande de prévenir le 115 si l'on croise un sans-abri en difficulté dans la rue.**

# PREMIERS FROIDS Gardons la forme

Ce que vous devez savoir pour renforcer votre système immunitaire et garder une forme olympique pendant tout l'hiver !

### Une alimentation équilibrée

Adopter une alimentation saine, variée et équilibrée est une condition essentielle au renforcement de votre système immunitaire. Ainsi, vous aidez votre corps à mieux préparer ses défenses naturelles contre la grippe, le rhume, etc.

Pendant la saison hivernale, le choix de fruits et légumes est restreint, mais il est toujours possible de bien s'alimenter. D'après Marie-Laure Alby, médecin généraliste, « il y a toujours des légumes en hiver, comme les carottes, les poireaux, les pommes de terre, les choux ». Côté fruits, ne faites pas l'impasse sur les oranges, clémentines et kiwis, précieuses sources d'énergie.

Pour faire le plein de vitamines, préparez vos repas à parti de produits frais et de produits « les moins transformés possible », indique Marie-Laure Alby. « Au marché, ou dans certaines grandes surfaces, on peut trouver des fruits et légumes de qualité. Je conseille par exemple de préparer ses soupes soi-même, ça prend peu de temps et c'est meilleur pour la santé. »

### Bien dormir

Pour se sentir bien, il faut dormir suffisamment. Il faut écouter son corps, et « éviter, et je dis surtout ça pour les jeunes, de faire la fête toutes les nuits sans jamais récupérer », souligne la praticienne.

### Se couvrir suffisamment

Pendant la saison froide, on a tendance à se couvrir et se découvrir très souvent. D'après Marie-Laure Alby, « il est très important de toujours s'habiller assez chaudement, et de bien se



couvrir au niveau du cou ». Autre mesure à prendre : « Il n'est pas bon de surchauffer les pièces dans lesquelles on passe du temps, notamment au travail. »

### Respecter les règles d'hygiène

Pour éviter la contagion, il convient de se laver régulièrement les mains, avant de manger, après avoir changé un enfant, après être allé aux toilettes, et après avoir pris les transports en commun. Pour protéger les autres, il est conseillé d'éternuer dans un mouchoir, qu'on jettera ensuite à la poubelle. Pour Marie-Laure Alby, « il faut se discipliner, et surtout redoubler de vigilance quand on est soi-même malade, ou qu'un proche l'est ». Et d'ajouter : « Cela n'est bien sûr

pas seulement valable pour la saison de la grippe. »

### Faire de l'exercice régulièrement

Une activité physique régulière renforce votre système immunitaire et présente également l'avantage de combattre le stress. Selon Marie-Laure Alby, « en ville, on peut marcher un peu plus, et descendre une station de métro avant son point d'arrêt ». L'objectif est de « s'accorder des petits moments à soi, en se levant une heure plus tôt le matin par exemple », ajoute-t-elle.

### Protéger sa peau

Le froid agresse la peau et la dessèche. « Il faut appliquer régulièrement une crème hydratante, comme une crème douce pour bébé », précise le docteur.

### Se faire vacciner contre la grippe en cas de terrain favorable

Celles et ceux qui ont un système immunitaire affaibli doivent penser à se faire vacciner contre la grippe. Le vaccin est disponible dans les pharmacies depuis le 10 octobre. Comme tous les ans, les personnes âgées de plus de 65 ans, ainsi que celles qui souffrent d'une maladie de longue durée bénéficient d'une avance de frais. « J'encourage toutes les personnes concernées à se faire vacciner », indique Marie-Laure Alby. Elle ajoute : « Les tout-petits devraient aussi être vaccinés contre le pneumocoque, dès l'âge de deux mois. »

# CHAUFFAGE : quand votre maison devient dangereuse

Avec la venue des grands froids, locataires et propriétaires ont tendance à surchauffer leur logement ou utiliser des systèmes de chauffage d'appoint. Cette hausse de chauffage est souvent liée à une augmentation de la production de monoxyde de carbone, cause d'intoxications qui peuvent s'avérer mortelles.

Le Ministère de la santé et des sports et l'Inpes présentent une nouvelle campagne afin d'alerter sur les risques liés au monoxyde de carbone et les bons gestes à adopter car « Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde. Les bons gestes de prévention aussi ». En effet, bien que le nombre d'intoxications soit en nette baisse depuis 30 ans, 1 353 épisodes d'intoxications au monoxyde de carbone ont été enregistrés en 2007 ; ils ont impliqué 4 197 personnes. Avec une centaine de décès chaque année, le monoxyde de carbone (CO) est la première cause de mortalité par toxique en France. Plus des trois quarts des Français équipés d'appareil de chauffage à combustion ne sont pourtant pas

conscients d'avoir à leur domicile des appareils susceptibles d'émettre du monoxyde de carbone (CO).

### Prévenir les intoxications

Le monoxyde de carbone est un gaz asphyxiant indétectable : il est invisible, inodore et non irritant. Il résulte d'une mauvaise combustion au sein d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fuel ou encore à l'éthanol. Il se diffuse très vite dans l'environnement et peut être mortel en moins d'une heure. C'est dans l'habitat qu'a lieu la grande majorité des intoxications au monoxyde de carbone (86 %) ; la chaudière y est la source d'intoxication la plus fréquente (42,4 % des cas d'intoxications). Afin de limiter les risques d'intoxication au monoxyde de carbone au domicile, il convient de : Avant chaque hiver, faire systématiquement vérifier et entretenir les installations de chauffage et de production d'eau chaude et les conduits de fumée par un professionnel qualifié ;

Tous les jours, aérer au moins 10 minutes, maintenir les systèmes de



ventilation en bon état de fonctionnement et ne jamais obstruer les entrées et sorties d'air ;

Systématiquement respecter les consignes d'utilisation des appareils à combustion prescrites par le fabricant : ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu ; placer impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments ; ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, barbecue, etc. Dès suspicion d'intoxication, le premier

geste est d'aérer immédiatement les pièces en ouvrant aussi bien les fenêtres que les portes, afin d'évacuer le monoxyde et renouveler l'air ambiant. Ensuite, dans la mesure du possible, mieux vaut éteindre les appareils à combustion. Et si cela ne suffit pas, il est recommandé de quitter les lieux.

Il est recommandé par ailleurs de bien aérer le logement en hiver et de ne surtout pas boucher les aérations. Si le chauffage du logement n'est pas suffisant, il est possible d'utiliser des chauffages d'appoint. En revanche, la ministère du logement recommande de ne pas les utiliser en continu, de ne pas les raccorder à l'extérieur et de les installer dans une pièce bien aérée.

Pour des raisons de sécurité, les appareils non destinés à ce type d'usage sont à éviter rigoureusement, comme les réchauds de camping, les panneaux radiants ou encore les fours. Le groupe électrogène est tout autant proscrit.

Une intoxication au monoxyde de carbone se traduit le plus souvent par des maux de tête, des nausées, ou encore des vomissements.

# L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE COLONIALE

**Etude de Amar Belkhodja, chercheur en histoire**

## III- La Djemaâ

L'administration locale en Algérie a toujours posé des problèmes au législateur français dont la démarche confondait assez souvent surveillance et paternalisme. Surveillance supposait mettre en place des institutions locales dont le pouvoir de contrôler permettait à l'autorité administrative, à quelque niveau que ce soit, d'être au courant de tout ce qui était susceptible de porter atteinte à la souveraineté française. C'est là la principale des motivations qui inspirera de tout temps la conduite de la politique coloniale en matière de mise en place d'institutions locales. Le paternalisme est un ingrédient psychologique qui consiste à faire croire que la France bienfaisante poursuit sans relâche sa mission d'émancipation et de civilisation.

L'organisation communale en Algérie commence avec la création de la Djemaâ en tant qu'assemblée représentant le douar qui lui-même est susceptible de se transformer en commune, en théorie du moins. La Djemaâ nous renvoie évidemment à l'organisation traditionnelle d'institutions investies du pouvoir politique et judiciaire qu'exerçaient des notabilités désignées par cooptation, jouissant d'une influence qu'ils devaient à leur savoir et leur intégrité morale.

Le colonisateur français va donc simuler de garder cette forme traditionnelle de gestion dont il jette les premières bases dans le premier Sénatus-Consulte du 22 avril 1863. Poursuivant cette application, un décret du 23 mai 1863, un décret du 24 décembre 1870 et un arrêté du 11 septembre 1895 organisent la Djemaâ et la généralisent à travers tout le territoire où naissent ça et là des douars-communes qui ne sont autre que la dislocation des tribus. On rapporte que 709 tribus avaient donné naissance à 1196 douars-communes.

Un fait capital est à retenir dans le fonctionnement de ces assemblées dites traditionnelles mais revues et corrigées par un régime qui ne peut se passer de la répression pour imposer sa domination.

Les membres de la Djemaâ sont désignés par l'administration française et placées sous la présidence d'un agent nommé lui aussi par l'Etat : le caïd. Il est utile de rappeler que l'élite algérienne sera complètement décimée consécutivement aux soulèvements populaires. Les rescapés de cette élite sont soit déportés, soit transplantés. En définitive, les Djemaâ ne seront jamais les authentiques représentants de la grande masse des paysans qui se trouve au contraire doublement exploitée : par les colons qui ont spolié un grand espace agricole et par les caïds, relais d'achèvement et de coup de grâce de ce qui a pu survivre d'un véritable cataclysme déclenché de-



puis le débarquement de Sidi-Ferruch.

Autrement dit, la Djemaâ devenait un piètre rassemblement d'individus avides de fortunes illégales et à la recherche d'un rang social au prix de la rançon de la honte et de la collaboration. La djemaâ imposée par l'autorité française détruisait l'âme du douar si bien qu'elle évoluera - ou déperira - en marge des véritables préoccupations de la paysannerie démunie et livrée au hasard du temps.

La Djemaâ fut conçue et organisée d'une telle manière qu'elle avait pour mission la déstructuration de la société rurale. Ce sont d'ailleurs les propres aveux de ceux qui étaient appelés à prendre le pouls de l'administration locale innovante à travers la Djemaâ : «En fait, on arrive à cette situation paradoxale, que le douar-commune, au lieu d'être composé par des groupes de même origine, assemble souvent des populations différentes ; qu'une même fraction homogène se trouve répartie entre plusieurs douars-communes, qu'un puzzle capricieux découpe et rassemble les circonscriptions ; et qu'on voit même une tribu purement et simplement annexée à un douar limitrophe». (*Documents Algériens* n°2 du 15/9/1945).

Le même phénomène qui révèle le caractère hétérogène de la composante humaine du douar persiste toujours. Il est d'ailleurs évoqué en 1936 en ces termes : «Il est indéniable que quelques douars-communes ne sont pas homogènes et qu'ils sont parfois formés de populations de races ou d'intérêts différents». (*Pour l'Algérie, pour la France* - 1956- p.65).

La période qui s'étend du Sénatus-Consulte de 1863 au décret de 1919 a vu 709 tribus se fondre dans 1.196 douars-communes. Avec un tel démembrément, la

monde rural sera livré entièrement à une déstructuration qui laissera de profondes séquelles sur l'espace agricole et en même temps sur l'organisation sociale et politique d'une société qui avait amorcé une renaissance prometteuse d'émancipation et de modernité avec l'avènement d'Abdelkader.

Il est utile aussi de souligner que dans d'innombrables cas, le caïd du douar n'était pas originaire de ce même douar. Ces affectations de fonctionnaires indigènes persistaient jusqu'aux années de la guerre de libération nationale, surtout quand il s'agissait de faire remplacer un caïd accusé à la cause du FLN.

D'ailleurs c'est avec la guerre d'Algérie que le corps des caïds sera supprimé. Ce personnel sera converti dans le corps des attachés d'administration. Les plus lettrés d'entre eux exerceront de leurs services de préfecture et de sous-préfectures.

C'est la fin du règne du caïdat, une page sombre dans l'histoire du colonialisme et de ses auxiliaires qui, après l'échec de chaque soulèvement populaire, s'érigent en véritables dynasties de proconsuls en burnous rouges.

Cette situation engendrait évidemment des carences notoires. Les Djemaâ ne se réunissaient que rarement et en fin de compte le caïd du douar incarnait, à lui seul, tous les pouvoirs et formait le lien par lequel les autorités coloniales administraient le pays.

Selon le législateur français, la Djemaâ constitue la base de toute l'éducation civique et politique des populations musulmanes. Non seulement que cette éducation se fera très lentement mais la Djemaâ nouvelle formule, c'est-à-dire celle induite par le colonialisme, produira des effets d'annihilation de l'identité de l'entité originelle. Remettions-nous à la

fil des années, nous sentons la société algérienne se désagrégérer.

Ce n'est qu'avec la montée du nationalisme que la conscience commence à ce libérer de sa torpeur et s'accrochera énergiquement à toutes les bouées de sauvetage pour éviter un déteriorement social, économique, politique et culturel.

En 1945, toutes les incohérences et tous les risques de déchéance sont décrites avec des signaux prémonitoires : «Les autochtones sont répartis de telle sorte dans des circonscriptions administratives étrangères à leur construction sociale et ethnique, que, si l'ordre actuel des choses est maintenu, le divorce entre l'Afrique du Nord et la France sera tôt prononcé... Si nous voulons commencer leur évolution, il convient de leur donner des divisions territoriales qui s'adaptent mieux à leurs groupements d'agnats» (*Surdon : La France en Afrique du nord* - cité dans *L'Afrique du demi-siècle* vue par les autorités locales p. 181).

Peut-être qu'avec l'institution de la voie électorale on arrêtera la bousculade des «chefs indigènes» et des étrangers venus fleurir leurs épaulettes dans une terre à galons. Le colonialisme français a plus d'une réforme dans son sac. Il suffit qu'un règlement commence à vieillir qu'il est mis au rebut pour être remplacé par de nouvelles promesses.

Le décret du 6 février 1919 et l'arrêté du 5 mars de la même année, instaurent l'élection de la Djemaâ et de son président et fixent les attributions de la nouvelle assemblée : gestion des biens du douar, emprunts jouissance des communaux, actions judiciaires, travaux d'utilité publique. Le douar, qui a la personnalité juridique, un budget et un patrimoine, est administré par une Djemaâ désormais élue par tous les électeurs du deuxième collège. Vive la démocratie.

La «démocratisation» de la Djemaâ risquait, disait-on dans les milieux défavorables à la liberté «d'infuser l'anarchie dans les masses. C'était saper l'autorité. C'était remettre entre des doigts, encore inexpérimentés et novices, le gouvernail que seule peut tenir une poigne de fer...» fin de citation. (*Documents Algériens* n°2 du 15/9/1945).

Côté féodalité, tant en territoires du Nord qu'en territoires du Sud, les élections donnaient lieu à toutes sortes de masquerades : «Nos potentiels dirigeant les élections. Ils foulent et frappent les électeurs. Ils truquent les procès-verbaux. Ils font voter les morts et y empêchent certains vivants. Ils corrompent les consciences. Ils menacent d'exécution les réfractaires». (*Egalité* du 27/09/1946).

A suivre

## ÉLECTIONS EN MAURITANIE

# M. Ahmed Ouyahia conduira la mission africaine de supervision des élections législatives

La présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Nkosazana Dlamini-Zuma, a proposé à l'ancien Premier ministre algérien, Ahmed Ouyahia, de conduire la mission africaine de supervision des élections législatives en Mauritanie, prévues le 23 novembre 2013, apprenait-on hier auprès du ministère des Affaires étrangères.

M. Ouyahia a accepté cette mission au titre de l'UA, a précisé la même source.

«L'Algérie s'est réjouie, dans ce cadre, du choix porté sur l'ancien Premier ministre pour conduire cette



mission dans un pays frère et voisin (Mauritanie)», a-t-on encore souligné.

«L'Algérie contribue, notamment à travers le fonds d'assistance électorale de l'UA, au renforcement de la mission d'observation des élections, que l'organisation continentale conduit dans



le cadre de l'appui à la démocratie et à l'ancrage de l'Etat de droit», a-t-on ajouté.

Il est de tradition que l'UA sollicite d'anciens chefs d'Etat et de gouvernement africains pour diriger ses missions d'observation des élections dans ses Etats membres, a-t-on noté.

## SRI LANKA

# Clôture du sommet des dirigeants du Commonwealth sur fond de polémique sur la guerre au Sri Lanka

Le sommet des dirigeants du Commonwealth (GHOGM) s'est clôturé hier à Colombo au Sri Lanka sur fond d'une polémique sur des allégations de crimes de guerre contre la minorité tamoule en 2009 commis dans le pays hôte.

Après trois jours de réunion, le président sri-lankais, Maithripala Sirisena, a présenté une déclaration signée par les 53 nations du Commonwealth, évoquant des «discussions fructueuses».

«Je suis satisfait de la conclusion de ce sommet», a-t-il dit en citant un nombre d'accords portant sur la croissance économique et la lutte contre la pauvreté. Plutôt, il s'est défendu des multiples accusations fondées sur un rapport de l'ONU et d'ONG selon lesquelles l'armée aurait tué jusqu'à 40.000 civils de la minorité tamoule lors des derniers mois du conflit ayant déchiré l'île pendant 37 ans.

M. Rajapakse a répété son opposition à toute enquête internationale sur ce sujet. «Vous devez aussi respecter nos

vues sans essayer de nous pousser dans une impasse, faites en sorte d'être justes», a-t-il dit.

«Nous avons souffert pendant 30 ans, et les habitants du Sri Lanka veulent une nouvelle vie, c'est pour cela qu'ils m'ont élu», a insisté M. Rajapakse. Samedi, le Premier ministre britannique David Cameron a demandé au Sri Lanka de lancer sa propre enquête ici mars sur ses accusations, sous peine de lancer une enquête internationale sous l'égide de l'ONU. Le gouvernement sri-lankais a rejeté les demandes.

Le sommet a été boycotté par plusieurs dirigeants, dont ceux de l'Inde, du Canada et de l'Île Maurice, en raison notamment du refus du Sri Lanka d'autoriser une enquête internationale sur des accusations de crimes de guerre perpétrés lors de l'écrasement de la rébellion tamoule en 2009.

## MALI

# La France mobilisée aux côtés du Mali dans la lutte contre le terrorisme

La France est «mobilisée» aux côtés du Mali dans la lutte contre le terrorisme, a déclaré samedi à Bamako le ministre français de l'Intérieur, Manuel Valls.

«La France est mobilisée aux côtés du Mali dans la lutte contre le terro-

risme», a déclaré le ministre à la presse, avant d'ajouter que son pays fera «un effort de soutien et de coopération pour permettre à l'Etat malien de reconstituer ses forces de l'ordre».

M. Valls est arrivé samedi à Bamako, après un séjour au Sénégal et en

Côte d'Ivoire. Dimanche, avant de quitter le Mali pour la Mauritanie, le ministre français de l'Intérieur aura des entretiens officiels avec notamment le Premier ministre malien, Oumar Taïam Ly, et le président Ibrahim Boubacar Keïta.

## CAMEROUN

# L'ambassadrice de France au Cameroun demande aux expatriés français de quitter le Nord

L'ambassadrice de France au Cameroun, Christine Robichon, s'est rendue samedi dans le nord du pays, pour demander aux Français encore présents dans la zone de la quitter, après l'enlèvement dans la nuit de mercredi à jeudi d'un prêtre français, ont rapporté des médias.

Une quinzaine de Français établis dans la région de l'Extrême-nord étaient présents à la réunion. Après les avoir rencontrés, Mme Robichon n'a pas souhaité faire de commentaire à la presse.

Sur son site internet, le ministère des Affaires étrangères français délivre les mêmes conseils depuis vendredi :



«Suite aux récents enlèvements dans la région extrême-nord, il est demandé à tous les Français encore présents dans la zone de la quitter dans les meilleurs délais. Tout déplacement dans la zone est formellement déconseillé, la sécurité des Français n'étant plus assurée».

Le prêtre catholique français Georges Vandenebeusch a été enlevé dans la nuit de mercredi à jeudi par des hommes armés dans la paroisse de Nguetchewé (environ 700 km au nord-est de Yaoundé) où il officiait, à une trentaine de km du Nigeria.

APS

## LIBYE

# Début d'une grève générale de trois jours à Tripoli après des violences meurtrières

Les Tripolitains observaient hier une grève générale décidée par les autorités locales de la capitale libyenne, pour dénoncer les affrontements sanglants entre miliciens armés et manifestants anti-milices ayant fait vendredi plus de 40 morts et des centaines de blessés. Ce débrayage de trois jours à compter d'hier, concerne tous les secteurs publics et privés, selon un communiqué du Conseil local de Tripoli qui précise que la grève générale se déroulera «en signe de deuil et de solidarité avec les familles des victimes de vendredi».

Sadat al-Badri, président du Conseil local de Tripoli, a également insisté sur le caractère pacifique de la manifestation et prévenu : «Nous allons annoncer une grève générale et entrer dans la désobéissance civile jusqu'au départ de ces milices».

Les habitants de Tripoli protestent régulièrement contre la présence des milices armées -notamment celles venant d'autres régions-, accusées de s'adonner à toutes sortes de trafics et de pratiquer tortures, enlèvements et détentions arbitraires au secret. Ces milices avaient participé aux combats à Tripoli jusqu'à la chute du régime de Muammar El-Qaddafi en août 2011, mais étaient restées dans la capitale.

## Affrontements sanglants entre milices et manifestants

Les violences de vendredi ont éclaté quand des membres d'une milice de Misrata (environ 200 km à l'est de Tripoli), positionnée dans le quartier de Gharghur (sud), ont tiré sur des manifestants pacifiques venus réclamer son départ de la capitale. Des affrontements ont, par la suite, eu lieu à Tadjoura, banlieue est de la capitale, entre ces miliciens et d'autres milices rivales. Les hommes de Misrata ont reçus par la suite de quelques kilomètres, selon des témoins. En représailles, des hommes armés ont délogé la milice de son QG, au prix d'affrontements meurtriers, et ont en partie incendié les lieux. Des hommes, arrivés en renfort dans la nuit de Misrata, ont repris le contrôle du QG. Ces violences ont fait au moins 43 morts et plus de 450 blessés, selon un bilan communiqué par le ministre libyen de la Santé, Noureddine Doghmane.

Au lendemain de ces troubles sanglants qui font craindre une guerre civile dans le pays, des centaines de personnes se sont rassemblées sur la place des Martyrs, au cœur de Tripoli, pour les funérailles des victimes, alors que des dizaines de jeunes ont scandé des slogans contre les milices que le gouvernement peine à contrôler, deux ans après le conflit de 2011, et appelé à la reconstruction de l'armée. Le Congrès général national (CGN), la plus haute autorité du pays, avait décidé l'été dernier d'évacuer toutes les milices de la capitale, mais le gouvernement a été incapable d'appliquer cette mesure. Des manifestations contre des milices avaient eu lieu l'été dernier à Benghazi dans l'est du pays, provoquant aussi des affrontements ayant fait une trentaine de morts parmi les manifestants.

## Appels à l'arrêt des combats

Face à la recrudescence de la violence en Libye, le Premier ministre Ali Zeidan a appelé «à la retenue et à l'arrêt des combats». «La situation se compliquera davantage si d'autres groupes armés entrent dans la capitale», a-t-il estimé.

Qualifiant de «crime» la tuerie de manifestants vendredi à Tripoli, M. Zeidan a exhorté les milices à quitter la capitale conformément à une loi du Congrès général national de 2013. Il s'est engagé, par ailleurs, à poursuivre les actions contre ceux qui sont les responsables de ces actes.

Pour sa part, la mission de l'ONU en Libye a condamné fermement les violences meurtrières de Tripoli. «L'Unsmil appelle à la cessation immédiate (des hostilités)», a indiqué samedi la mission de l'ONU dans un communiqué. La Mission a, en outre appelé, à «soutenir les efforts déployés par les autorités pour rétablir le calme, arrêter l'effusion de sang et assurer la sécurité et la stabilité pour tous les Libyens». De leur côté, les Etats-Unis se sont dit samedi «profondément inquiets» par les derniers développements à Tripoli et ont appelé «toutes les parties à la retenue». «Nous condamnons l'usage de la violence sous toutes ses formes et appelons toutes les parties à rétablir le calme», affirme dans un communiqué le secrétaire d'Etat John Kerry.

**USA - EGYpte****Le chef du Pentagone se félicite de la levée de l'état d'urgence et du couvre-feu en Egypte**

Le secrétaire américain à la Défense, Chuck Hagel, a dans un entretien téléphonique samedi avec son homologue égyptien Abdul Fatah al-Sissi, salué la levée de l'état d'urgence et du couvre-feu imposés par l'armée égyptienne en août dernier.

«Le secrétaire Hagel a salué la fin de la loi de l'état d'urgence et du couvre-feu en Egypte et a réitéré que les Etats-Unis attachent de l'importance aux droits de toutes les personnes à exprimer pacifiquement leurs points de vue», a déclaré un porte-parole du Pentagone dans un communiqué.

Jeudi, l'état d'urgence et le couvre-feu imposé par l'armée égyptienne le 14 août dernier au Caire et dans 13 autres provinces du pays ont été levés.

MM. Hagel et al-Sissi ont également discuté de l'importance de faire continuer les progrès en suivant la feuille de route menant vers une démocratie inclusive en Egypte, selon le porte-parole.

Le 9 octobre dernier, le département d'Etat américain a annoncé que Washington «recalibrera» une partie de son aide annuelle de 1,5 milliard de dollars à l'Egypte en réponse à la situation dans le pays, exerçant des pressions sur l'armée égyptienne afin qu'elle transfère son pouvoir à un gouvernement civil dans le proche avenir.

**NÉPAL**  
**Ban Ki-Moon appelle les parties prenantes à conclure pacifiquement les élections**

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a exhorté samedi les parties prenantes au Népal à tenir pacifiquement le 19 novembre l'élection pour l'Assemblée constituante.

Publiant une déclaration de presse, Ban a expliqué que la majeure partie de la campagne électorale s'était passée dans un esprit de compétition libre et ouvert.

«Le jour de l'élection, ce sera le tour des électeurs d'exprimer leur choix librement, selon leurs droits démocratiques universels, dans une atmosphère dénuée de violence et d'intimidation», explique-t-il.

La déclaration de presse indique que Ban est particulièrement encouragé par l'engagement et le professionnalisme avec lequel le gouvernement, la commission électorale et les partis politiques se sont engagés dans le processus, malgré les nombreux défis.

L'ONU s'est engagée à soutenir le Népal dans son chemin vers un futur pacifique, prospère et démocratique, précise-t-il. Le Népal tient sa seconde élection d'Assemblée constituante après celle élue en 2008 à promulguer une nouvelle constitution.

**ONU - DROITS DE L'HOMME****Ksentini: L'élection du Maroc au Conseil des droits de l'Homme de l'Onu, «injustifiée» et «inopportune»**

Le président de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme, Me Farouk Ksentini, a qualifié hier d'**«injustifiée»** et d'**«inopportune»** l'élection du Maroc au Conseil des droits de l'Homme de l'ONU.

L'élection du Maroc au Conseil des droits de l'Homme de l'ONU est tout à fait injustifiée et totalement inopportune», a indiqué Me Ksentini qui était l'invité de la rédaction de la chaîne III de la Radio algérienne.

Il a regretté qu'**«un narco-Etat comme le Maroc, qui fait une guerre expansion-**



niste et colonialiste à l'encontre du peuple du Sahara occidental», ait pu être élu à cette instance onusienne.

L'Assemblée générale de l'ONU a procédé mardi à l'élection de 14 nouveaux membres au Conseil des droits de l'Homme, dont l'Algérie, pour la période

2014-2016. Crée en 2006, le Conseil des droits de l'Homme se compose de 47 membres dont les sièges sont répartis entre 5 groupes régionaux (Afrique, Asie, Europe orientale, Amérique latine et Caraïbes et Europe occidentale avec Amérique du Nord).

**SAHARA-OCCIDENTAL -MAROC****UE-Maroc/pêche: Les étudiants sahraouis lancent à Alger une campagne internationale contre le renouvellement de l'accord**

Le bureau des étudiants sahraouis à Alger a lancé récemment une campagne internationale contre le renouvellement de l'accord de pêche entre l'Union européenne (UE) et le royaume du Maroc et appelé l'UE à s'abstenir de renouveler l'accord de pêche avec le Maroc dans les eaux territoriales sahraouies.

La campagne doit démarrer à partir des universités algériennes et impliquer des organisations étudiantes internationales solidaires avec la question sahraouie, notamment algériennes, espagnoles et françaises qui en ont bien apprécié le principe le considérant comme étant un moyen de lutte civilisationnel.

Les organisateurs de cette campagne comptent collecter le maximum de signatures dénonçant cet accord en particulier, ainsi que les actes de pillage systématique des richesses sahraouies par l'occupant marocain, avant de les soumettre à l'UE.

**SAHARA OCCIDENTAL****L'Union africaine peut jouer un «rôle déterminant» dans la résolution du conflit**

L'Union africaine (UA) peut jouer un rôle déterminant dans la résolution du conflit du Sahara Occidental en encourageant les deux parties concernées à «relancer un dialogue effectif», a affirmé samedi un ancien diplomate kényan en marge des travaux de 38<sup>e</sup> Conférence européenne de coordination du soutien au peuple sahraoui (Eucoco). «L'Union africaine devrait recourir à son influence d'organisation continentale pour encourager le Maroc et le Front Polisario à reprendre un dialogue effectif et dans le respect de la légalité internationale», a indiqué l'ancien ambassadeur et président d'une association de soutien au peuple sahraoui, Onyari Jared Akama.

«Le Maroc doit contribuer à la construction de la paix et au renforcement de la sécurité dans le Maghreb et en Afrique en accordant le choix au peuple sahraoui de décider de son sort», a-t-il soutenu, rappelant que la question sahraouie est «une question de décolonisation, une dernière dans le continent et le monde». Un pays comme le Maroc, qui a



connu la colonisation ne devrait pas être lui-même une force d'occupation et entretenir des ambitions expansionnistes», a-t-il estimé.

Pour sa part, un parlementaire d'Afrique du Sud, Tsietsi Magama, a affirmé que l'UA devrait insister auprès des Nations unies pour qu'elles appliquent ses résolutions, notamment celles rela-

tives au droit des peuples à l'autodétermination, au profit du Sahara occidental.

«Les résolutions existent et depuis très longtemps il suffit de les appliquer pour que la paix et la sécurité reviennent dans la région», a-t-il recommandé.

M. Magama a, par ailleurs, dénoncé les violations des droits de l'homme au Sahara occidental et appelé à la mise en place d'un mécanisme de surveillance de ces droits au sein de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso).

«Mon pays continuera à soutenir la cause sahraouie et soutenir le peuple sahraoui dans sa lutte pacifique pour l'indépendance», a-t-il ajouté.

Ouverts vendredi dernier à Rome, les travaux de la 38<sup>e</sup> Conférence européenne de coordination du soutien au peuple sahraoui (Eucoco). Ils devaient être sanctionnés ce samedi soir par une résolution finale.

APS

## SAHARA OCCIDENTAL

# Hollande devrait contribuer à appliquer la légalité internationale

Des représentants de la société civile française ont appelé le président français, François Hollande, à contribuer à la mise en œuvre des résolutions des Nations unies pour permettre au peuple sahraoui de décider de son sort.

«Quand le président François Hollande dit qu'il est pour le respect des résolutions de l'Organisation des Nations unies, nous aimons bien et l'appelons pour qu'il mette cela en pratique», a indiqué un responsable à la Confédération générale des travailleurs français (CGT), Philippe Denolle, en marge des travaux de la 38<sup>e</sup> Conférence européenne de coordination du soutien au peuple sahraoui (Eucoco).

Selon lui, la France devrait réagir aussi rapidement que dans le cas du Mali pour faire cesser l'injustice dans laquelle vit le peuple sahraoui. «Nous avons vu que la France était capable d'intervenir très vite au Mali, avant même que l'ONU prennent des décisions. Nous souhaitons bien que cela soit



appliquée au cas du Sahara occidental», a-t-il ajouté.

«Nous ne sommes pas dupes et savons que les intérêts, notamment économiques, priment dans les relations franco-marocaines au point d'occulte le peuple sahraoui et ses droits», a-t-il dit.

Pour sa part, la président de l'Association française des amis de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Régine Villemont, a dénoncé la politique «du deux poids, deux mesures» que le gouvernement français ap-

plique dans le cas du conflit du Sahara occidental. Pour elle, l'Union européenne ne devrait pas accorder des priviléges au Maroc et l'encourager à exploiter illégalement les richesses naturelles du Sahara occidental.

Mme Villemont a relevé, par ailleurs, une contradiction dans la politique de l'Union européenne qui, d'un côté adopte le rapport de l'eurodéputé, Charles Tannock, qui relève des violations des droits de l'homme aux territoires sahraouis occupés et d'un autre côté, octroie un statut avancé au Maroc.

## EUCOCO-2013

## Les participants recommandent une augmentation des aides destinées aux réfugiés

Les participants aux ateliers de la 38<sup>e</sup> Conférence européenne de coordination du soutien au peuple sahraoui (Eucoco), mis en place samedi à Rome, ont appelé l'ensemble des militants de la cause sahraouie à se mobiliser pour augmenter le volume des aides destinées aux réfugiés sahraouis, en ces temps de crise économique.

Issus d'une vingtaine de pays, les centaines de participants à l'Eucoco-2013, ont pris part, chacun selon son profil, aux cinq ateliers ayant pour thèmes respectivement : «La politique, l'information, les ressources naturelles», les «Droits de l'Homme», l'Aide humanitaire», la «Jeunesse, Sports et Culture», et enfin le «Travail et les Syndicats».

Concernant le premier atelier intitulé «La politique, l'information, les ressources naturelles», les participants, d'horizons divers, ont dénoncé la spoliation des richesses naturelles des Sahraouis par le Maroc et ses partenaires notamment européens.

Ils ont souligné, dans ce contexte, l'impératif de mettre en place une «stratégie de communication» pour mieux médiatiser la question sahraouie et sensibiliser l'opinion internationale sur sa justesse. Selon certains participants, les Sahraouis ne devraient pas éloigner l'éventualité de reprendre les armes pour arracher leur indépendance de l'occupant marocains. S'agis-

## EUCOCO 2013



sant du second et troisième atelier, «Droits de l'homme» et «Aide humanitaire», les participants ont dénoncé avec «force» les violations systématiques des droits de l'homme au Sahara Occidental et appellé à la mise en place d'un mécanisme international pour contraindre le Ma-

roc à les respecter.

Les aides humanitaires, réduites du fait de la crise économique, doivent continuer en sollicitant davantage les Etats bailleurs de fonds et les organisations internationales, de l'avis des participants.

Les participants au quatrième atelier ont souligné, pour leur part, la nécessité de permettre aux jeunes et aux femmes sahraouis d'accéder à des formations pour améliorer leurs conditions de vie et leur permettre de contribuer au développement de leur pays une fois indépendant.

La culture sahraouie doit, selon eux, constituer un atout pour prouver que le Sahara occidental est bel et bien un territoire autonome possédant ses propres us et coutumes qui n'ont aucun rapport avec l'occupant marocain. Enfin, les participants au cinquième atelier ont recommandé aux pays et organisations qui soutiennent la cause sahraouie de prendre en charge les jeunes Sahraouis au niveau de leurs établissements de formation professionnelle pour leur permettre d'apprendre un métier. Ouverts vendredi dernier à Rome, les travaux se poursuivaient pour être sanctionnés samedi soir par une résolution finale plaident la cause des Sahraouis.

## Les participants appellent l'ONU et le Conseil de sécurité à organiser un référendum

Les participants à la 38<sup>e</sup> Conférence européenne de coordination du soutien au peuple sahraoui (Eucoco) ont appelé samedi à Rome l'Organisation des Nations unies (ONU) et le Conseil de sécurité à s'atteler sans délais «à la mise en œuvre d'un référendum au Sahara Occidental.

Dans une résolution finale rendue publique au terme des travaux de la 38<sup>e</sup> Eucoco, les quelque 300 participants, issus d'une vingtaine de pays, ont demandé à l'ONU de respecter ses engagements consistant à organiser un référendum pour permettre au peuple sahraoui de décider de son sort.

Le président sahraoui Mohamed Abdellaziz, secrétaire général du Front Polisario, a très clairement fait appel à la solidarité internationale pour amener l'ONU, le

Conseil de sécurité, le Conseil des droits de l'Homme, ainsi que l'Union européenne à suivre les recommandations de l'Union africaine et de procéder sans délais à la reconnaissance de la République arabe sahraouie démocratique +RASD+ «, lit-on dans la résolution finale dont l'APS a obtenu une copie.

Par ailleurs, les participants ont affirmé que les priorités dans la lutte du Front Polisario étaient : libération immédiate de tous les prisonniers politiques sahraouis, lancement d'une enquête internationale sur le sort des disparus et dénonciation des tribunaux militaires marocains».

L'élargissement du mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental à la protection contre les différentes formes de

violation des droits humains à l'encontre des Sahraouis dans les territoires occupés, figure également parmi les priorités du combat mené par le Front Polisario.

Les participants ont souligné aussi la nécessité pour les instances internationales d'assurer la protection des ressources naturelles dans les territoires sahraouis occupés par le Maroc en particulier pour l'Union européenne, l'urgence de ne pas signer avec le Maroc un accord de pêche tant que celui-ci n'exclut pas les eaux territoriales du Sahara occidental.

L'urgence de démanteler le mur militaire de 2 720 km qui sépare le territoire de Sahara occidental et d'obliger le Maroc à déminer et déminariser cette muraille, l'urgence de mettre fin à l'occupation et d'appeler l'ONU à respecter ses propres en-

gagements à mettre un terme honorable au conflit colonial que le Maroc impose au peuple sahraoui.

Les travaux de la 38<sup>e</sup> Eucoco avaient été ouverts vendredi soir à Rome en présence du président sahraoui, Mohamed Abdellaziz, et du président de la conférence Pierre Galand.

Avant d'être une conférence annuelle, l'Eucoco est un réseau international comprenant des individus et des organisations engagés à faire progresser une résolution juste et équitable pour le conflit au Sahara Occidental.

Cette conférence, organisée pour la première fois en 1976, a été annulée en 2011 en raison de la crise économique mondiale.

APS

## DESTRUCTION DES SITES ARCHÉOLOGIQUES Le ministère sahraoui de la Culture dénonce la destruction du site archéologique d'Asli Rich

Le ministère sahraoui de la Culture a dénoncé, samedi dans un communiqué, la destruction du site archéologique de «Asli Rich» riche en dessins et gravures rupestres précisant qu'il «s'agit d'une grave violation de la mémoire nationale sahraouie», souligne l'Agence de presse sahraouie (SPS).

Le ministère sahraoui de la Culture a qualifié cette destruction de «grave violation de la mémoire nationale sahraouie et d'atteinte à l'histoire et au legs culturel sahraouis».

«L'occupant marocain, qui oscille entre la volonté de protéger les sites archéologiques et la détermination d'exterminer de tout ce qui représente le peuple sahraoui, prouve une nouvelle fois, son intention d'éliminer tout ce qui caractérise ce peuple», ajoute la même source.

Dans ce contexte, le ministère sahraoui a mis en garde tous les Sahraouis dans les territoires occupés et le sud du Maroc contre «la dangerosité de ces plans diaboliques».

## Programme du lundi 18 novembre 2013

**TF1**

- 06h45 Magazine jeunesse TFou  
08h25 Météo  
08h30 Magazine de télé-achat Télleshopping  
09h20 Météo  
09h25 Série réaliste Petits secrets entre voisins  
09h35 Série réaliste Petits secrets entre voisins  
10h25 Série dramatique Au nom de la vérité  
10h35 Série dramatique Au nom de la vérité  
11h20 Série dramatique Au nom de la vérité  
12h00 Jeu Les douze coups de midi  
12h50 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre  
13h00 Journal  
13h45 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre  
13h50 Météo  
13h55 Feuilleton sentimental Les feux de l'amour  
14h55 Téléfilm dramatique Intuition maternelle  
16h35 Téléréalité Quatre mariages pour une lune de miel  
17h25 Jeu Bienvenue chez nous  
18h20 Jeu Une famille en or  
19h05 Jeu Le juste prix  
19h55 Météo  
20h00 Journal  
20h35 Magazine scientifique Des inventions et des hommes  
20h37 Météo  
20h40 Série humoristique Nos chers voisins  
20h50 Divertissement-humour C'est Canteloup  
20h50 Téléfilm dramatique Une bonne leçon ? Inédit  
22h45 Série policière New York Unité Spéciale 77  
23h35 Série policière New York unité spéciale 77

**2**

- 08h00 Journal  
08h10 Magazine de services Télématin (suite)  
09h05 Magazine littéraire Dans quelle étagère  
09h10 Feuilleton sentimental Des jours et des vies  
09h35 Feuilleton sentimental Amour, gloire et beauté  
10h00 Magazine de société C'est au programme  
10h55 Météo outremer  
11h00 Jeu Motus  
11h30 Jeu Les Z'amours  
12h00 Tout le monde veut prendre sa place  
12h55 Météo 2  
13h00 Journal  
13h50 Série humoristique Vestiaires  
13h52 Météo 2  
13h55 Magazine du consommateur Consomag  
14h00 Magazine de société Toute une histoire  
15h40 Comment ça va bien !  
16h55 Dans la peau d'un chef  
17h40 Multisports Côté Match  
17h50 Talk show Jusqu'ici tout va bien  
18h50 Jeu N'oubliez pas les paroles  
19h15 Jeu N'oubliez pas les paroles  
19h45 Série humoristique Parents mode d'emploi  
19h55 Météo 2  
20h00 Journal  
20h40 Loterie Tirage du Loto  
20h42 Magazine de découvertes Paris en plus grand  
20h43 Alcaline l'instant  
20h44 Météo 2  
20h45 Série policière Castle  
21h35 Série policière Castle  
22h15 Série policière Castle  
22h58 Magazine sportif Image du jour : Rugby test match  
23h00 Débat Mots croisés

**3**

- 07h57 Dessin animé Les Dalton  
08h10 Série d'animation Nos voisins les murs-pilâmes  
08h40 Dessin animé Oggy et les cafards  
08h45 Société Des histoires et des vies (1ère partie)
- 09h45 Société Des histoires et des vies (2e partie)  
10h35 Edition de l'outre-mer  
10h45 Magazine du consommateur Consomag  
10h50 Magazine régional Midi en France  
11h55 Météo  
12h00 12/13 : Journal régional  
12h25 12/13 : Journal national  
12h55 Magazine de découvertes Météo à la carte  
13h45 Loterie Keno  
13h55 Série policière Un cas pour deux  
14h55 Série policière Un cas pour deux  
16h10 Jeu Des chiffres et des lettres  
16h50 Jeu Harry  
17h20 Magazine littéraire Un livre, un jour  
17h30 Jeu Slam  
18h10 Jeu Questions pour un champion  
19h00 19/20 : Journal régional  
19h18 19/20 : Edition locale  
19h30 19/20 : Journal national  
19h58 Météo  
20h00 Magazine sportif Tout le sport  
20h15 Feuilleton réaliste Plus belle la vie  
20h45 Société Roissy Charles de Gaulle : embarquement immédiat ? Inédit  
22h35 Météo  
22h38 Magazine culturel Parlons passion  
22h40 Grand Soir 3  
23h45 Société Les enfants de la juge

**CANAL+**

- 08h00 Divertissement Zapping de la semaine  
08h13 La météo  
08h15 Série d'animation Les Simpson...  
08h38 Divertissement Dans la bouche...  
08h40 Série de suspense Inside Men 77  
09h35 Série de suspense Inside Men  
10h23 Divertissement-humour Connasse  
10h25 Magazine du cinéma Rencontres de cinéma  
10h45 Drame Cornouaille 77  
12h20 Magazine d'actualité La nouvelle édition  
12h45 Magazine d'actualité La nouvelle édition, 2e partie  
14h00 Drama Ce que le jour doit à la nuit 7  
16h40 Court métrage La grosse bête  
16h45 Téléfilm dramatique Eden  
16h45 Téléfilm dramatique Eden  
18h05 Divertissement Zapping  
18h10 Divertissement Le Before du grand journal  
18h45 Le JT  
19h05 Talk show Le grand journal  
20h00 Talk show Le grand journal, la suite  
20h25 Divertissement Le petit journal  
20h55 Série policière Tunnel 777 Inédit  
21h45 Série policière Tunnel 777  
22h30 Magazine d'information Spécial investigation  
23h30 L'oeil de Links  
23h55 Paranormal Activity 37

**M6**

- 07h35 Série d'animation Jake et les pirates du pays imaginaire  
08h10 Dessin animé Les blagues de Toto  
08h25 Dessin animé Le petit Nicolas  
08h40 Série d'animation Martine  
08h45 Météo  
08h50 Magazine de télé-achat M6 boutique  
10h00 Météo  
10h05 Jeu Les reines du shopping  
11h00 Série humoristique Drop Dead Diva 777  
11h45 Série humoristique Drop Dead Diva  
12h40 Météo  
12h45 Le 12.45  
13h05 Scènes de ménages  
13h40 Météo  
13h45 Téléfilm dramatique Victoire Bonnot 7  
15h40 Série policière Body of Proof 7  
16h25 Jeu Les reines du shopping  
17h30 Jeu Un dîner presque parfait  
18h45 Magazine d'information 100% mag  
19h40 Météo  
19h45 Le 19.45  
19h45 Le 19.45  
20h05 Scènes de ménages  
20h50 Le meilleur pâtissier Inédit  
23h00 Le meilleur pâtissier, à vos fourneaux !

**TF1**

## La sélection

20h50

## Une bonne leçon

**Résumé**

Depuis son retour de vacances, la jeune Sidonie est frappée par une étrange amnésie. Sa soeur Marion, brillante avocate, croit avoir trouvé le responsable : Diego, moniteur de club de vacances et séducteur invétéré, qui lui a brisé le cœur. Pour le punir, elle élabora une stratégie impitoyable. Il lui faudra d'abord le séduire, le pousser à la faute et prouver l'abus de faiblesse. Mais Diego, craignant de perdre son travail, a promis à son supérieur de ne plus toucher à une seule cliente du club. Malgré les tentatives de sa proie pour ne pas céder à la tentation, la jeune avocate compte bien parvenir à ses fins...

**2**

20h45

## Castle

**Résumé**

Le corps d'une jeune femme est retrouvé dans un parking. Elle a été victime d'un tueur professionnel et l'équipe de Beckett et Castle ne tarde pas à faire le lien entre la victime et le sénateur Bracken, l'homme responsable de l'assassinat de la mère de Beckett. Celle-ci est plus que jamais déterminée à traîner l'élu devant la justice. Mais Castle n'est pas convaincu par l'hypothèse de la culpabilité de Bracken. Au cours de la fouille d'un parking, les policiers découvrent un véhicule à bord duquel se trouve un fusil à lunettes. Il semble dès lors que Bracken était la véritable cible du meurtrier...

**3**

20h45

## Roissy Charles de Gaulle : embarquement immédiat

**Résumé**

Premier aéroport de France, Roissy Charles de Gaulle fait face à l'intensification du trafic et ne cesse de s'étendre et de se moderniser. Tout y est démesuré : une superficie égale au tiers de celle de Paris, 9 terminaux, et un décollage ou atterrissage toutes les 90 secondes. C'est une véritable ville, où l'on trouve boutiques de luxe, restaurants gastronomiques et même un musée. Pour le faire fonctionner, chaque jour, 24 heures sur 24, 80 000 employés s'activent. Suivre ces hommes et ces femmes exerçant des métiers aussi divers que contrôleur aérien, agent de piste, effaroucheur, douanier ou vendeur de luxe, permet de comprendre comment vit un grand aéroport moderne.

**CANAL+**

20h55

## Tunnel

**Résumé**

Le meurtrier a tenu ses promesses. Comme il l'avait prévu dans sa vidéo, les pensionnaires de la maison de retraite où travaille Suze sont victimes d'unempoisonnement. Suze, qui a consommé les mêmes médicaments qu'eux, est hospitalisée en urgence. Intrigués, Wassenmann et Roebuck commencent à enquêter sur la jeune femme et sur son frère, Stephen. Celui qui a pris le surnom de « terroriste de la vérité » reprend bientôt contact avec Danny. Il ne tarde pas à lui communiquer l'identité de ses prochaines victimes : les anciens combattants oubliés par la France. L'équipe, sur le qui-vive, se mobilise pour agir au plus vite...

**M6**

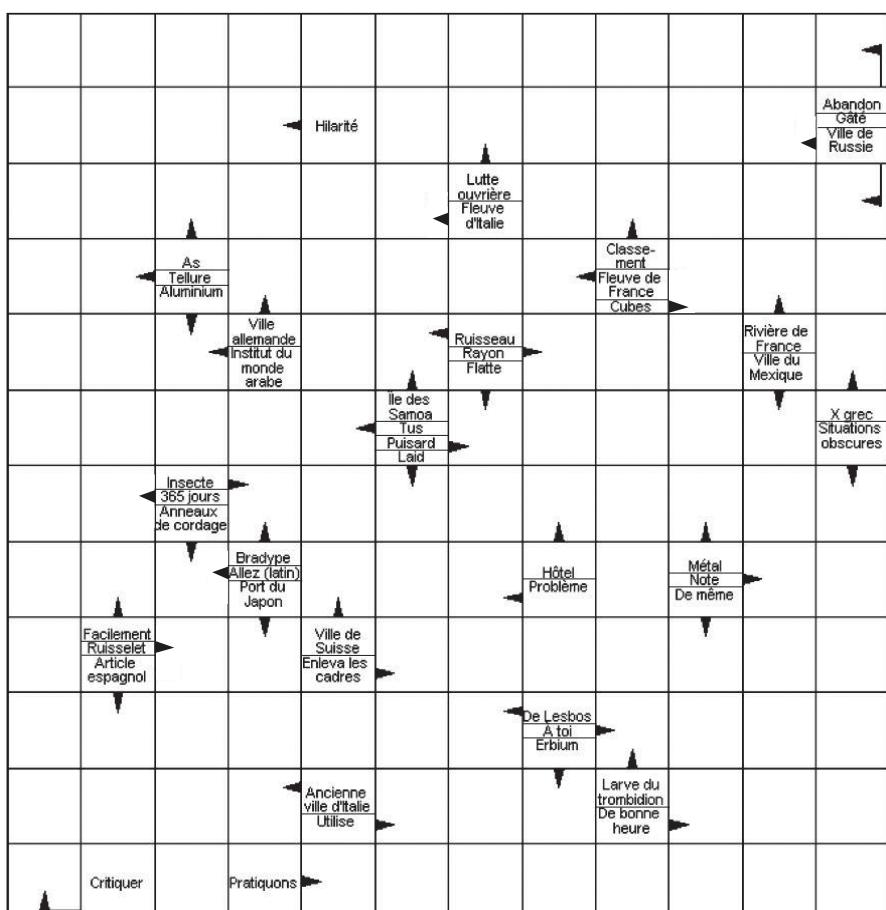
20h50

## Le meilleur pâtissier

**Résumé**

Les sept candidats encore en lice lors de cette quatrième semaine s'affrontent autour de grands classiques de la gourmandise : les biscuits. Lors de l'épreuve « Signature », les pâtissiers amateurs doivent cuisiner leur biscuit maison. Puis, ils préparent un fraisier, un gâteau qui demande une bonne maîtrise technique et beaucoup de doigté. Le maître confiseur Yannick Lefort observe ensuite attentivement leur réalisation d'une sculpture de macarons sur le thème de l'enfance. Cette œuvre gustative est jugée sur son goût et sur sa présentation. Enfin, les trois candidats les plus en difficulté revisiteront le palet breton au cours de l'épreuve « Carte blanche ».

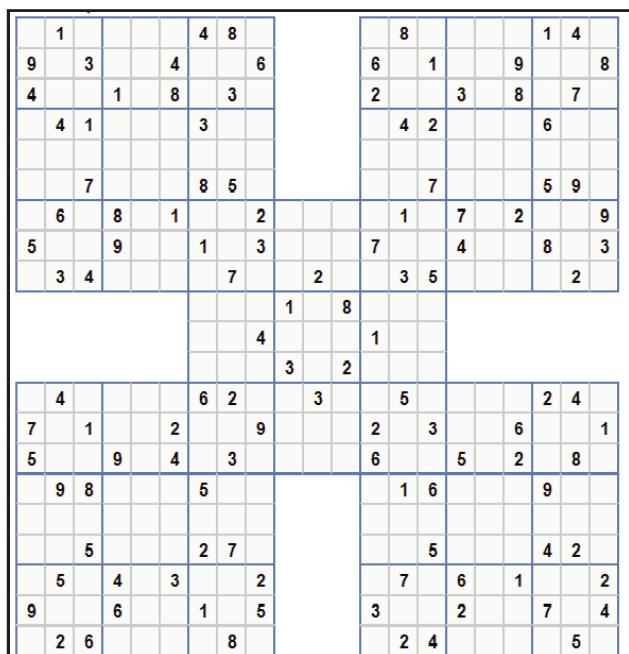
## Mots fléchés n°429



## Samouraï-sudoku n°429

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



## Proverbes

On ne quittera jamais le territoire des loups.

**Proverbe algérien**

Un ami est meilleur que le lait.

**Proverbe berbère**

Un grand parleur n'aime pas à en trouver un autre.

**proverbe arabe**

La parole est d'argent et le silence est d'or

**Proverbe français**

## C'est arrivé un 18 Novembre

1764 : François-Joseph Lecat, général d'Empire, militaire et parlementaire français.

1781 : victoire de Túpac Amaru II à Sangarará.

1803 : bataille de Vertières.

1903 : traité Hay-Bunau-Varilla.

1918 : proclamation de l'indépendance de la Lettonie.

1983 : le Conseil de sécurité des Nations unies refuse de reconnaître la République proclamée par les Chypriotes turcs.

2001 : victoire de la Ligue démocratique du Kosovo aux élections législatives de la province serbe éponyme.

2010 : résolution n° 1948 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : la situation en Bosnie-Herzégovine.

## Célébrations :

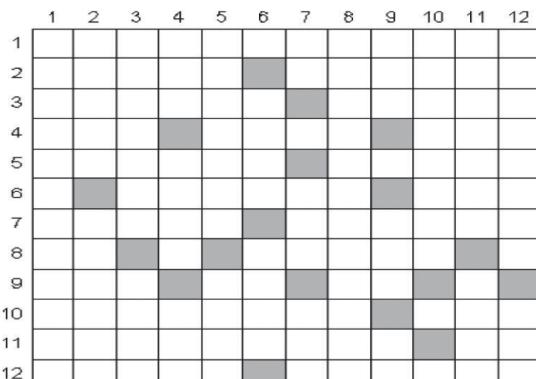
- Lettonie : Fête de l'indépendance (1918)

- Maroc : Fête de l'indépendance (1956)

- Oman : Fête nationale, anniversaire du sultan Qabus ibn Said.

- Venezuela : Fête de la vierge Chiquinquirá, alias «la Chinita», dans l'État de Zulia.

## Mots croisés n°429



## Horizontalement :

1. Relatif à l'écriture sainte
2. Coulis d'ail pilé avec de l'huile d'olive
- Extraire le sel
3. Mammifère lagomorphe - Tique
4. Institut national de l'audiovisuel - Plein - Compositeur russe
5. Solution aqueuse, employée comme antiseptique - Romain
6. Région du Sahara nigérien - Habilé à faire qqch
7. Ch. -l. de c. de la Charente-Maritime - Personnelle
8. Aluminium - Cri d'approbation
9. Port de Phénicie - Qui est à moi - C'est-à-dire
10. Ensemble d'images sur un même thème - Champagne
11. Choisirions - Du verbe avoir
12. Ch. -l. de c. de la Somme - Permanent

## Verticalement :

1. Formation d'un sel par réaction d'un acide sur une base
2. Homme politique italien - Massif de la Grèce
3. Compositeur français - Mammifères rongeurs
4. Rivière de l'Asie - Ch. -l. de c. des Alpes-de-Haute-Provence - Gelée des eaux
5. Oiseaux - Maman
6. Maître des vents dans la mythologie grecque
7. Coutumes - Rassemblement pour la République - Nios
8. Ridiculiserait
9. Art. contracté - Labiée à fleurs jaunes très odorantes - Adjectif possessif
10. Se dit du format déterminé par le pliage d'une feuille d'impression en 8 feuillets, soit 16 pages
11. Diminuer - Substance sucrée
12. Harasser - Dévêtue

## CAN-2014 DE HANDBALL

### Le président de la Confédération africaine en visite à Alger le 5 décembre

Le président de la Confédération africaine de handball (CAHB), Mansourou Arémou, effectuera une visite à Alger du 5 au 8 décembre prochain pour s'enquérir de l'état d'avancement des préparatifs en prévision de la 21<sup>e</sup> Coupe d'Afrique des nations messieurs et dames (CAN-2014) prévue en Algérie du 15 au 26 janvier. Initialement programmée pour le 30 novembre, cette visite du patron de la CAHB a été décalée de cinq jours. Le comité d'organisation (COCAN) a retenu trois salles pour les matches de cette compétition continentale : Hacène Hacène, Coupole du 5-Juillet et salle OMS de Chéraga. Les sélections qui animeront cette 21<sup>e</sup> édition de la CAN, seront logées à l'hôtel Safrir Mazafran (Zéralda), alors que les arbitres et officiels séjourneront à l'hôtel Abbassides à Palm Beach (Zéralda). Lors du premier tour de la CAN-2014, la sélection algérienne (messieurs) évoluera dans le groupe B avec le Maroc, l'Angola, le Congo, la RD Congo et le Nigeria. L'équipe féminine jouera quant à elle dans le groupe A en compagnie de la RD Congo, du Cameroun et du Sénégal.

## TOUR INTERNATIONAL DE SHARJAH

### 6 coureurs algériens au rendez-vous du 22 au 25 novembre

Six coureurs de la sélection algérienne de cyclisme prendront part du 22 au 25 novembre au Tour international de Sharjah (Emirats arabes unis), a-t-on appris hier auprès de la Fédération algérienne de cyclisme. Inscrit pour la première fois au calendrier de l'Asia-Tour, le tour de Sharjah qui verra la participation de plusieurs pays arabes et asiatiques, sera couru en quatre étapes.

#### Composition de la délégation algérienne :

-Abdebasset Hannachi, Betira Mouadhi, Fayçal Hamza, Youcef Regui, Abdallah Benyoussef et Abdelmalek Madani.

Entraîneur: Yves Laroui.

## MONDIAL-2014/ BARRAGE RETOUR : ALGÉRIE - BURKINA FASO

# Ils sont venus, ils sont tous là...

Ferrah Menad

Les supporters des Verts ont pris d'assaut la ville des Roses, Blida, 24 heures avant le match Algérie-Burkina Faso, comptant pour le match retour des barrages des éliminatoires CM 2014, prévu demain (19h00) au stade Mustapha Tchaker.

Avant ce match tant attendu, et qui a déjà déchaîné les passions d'un côté comme de l'autre, les premiers groupes de supporters de l'équipe nationale sont sur place, installant leur quartier général près du stade.

A Blida, qui commence à se préparer pour ce match, ils ne passent pas inaperçus, ces invétérés supporters des Verts qui ont décidé de s'installer près de l'enceinte du complexe olympique. «Des supporters passent la nuit près du stade, en attendant le jour du match», explique un chauffeur de taxi clandestin, qui s'étonne de l'arrivée précoce des supporters de l'équipe nationale.

Il ajoute: «Ce sera un grand match, les nôtres vont-ils gagner?» La ville des Roses, un nom qui est «en train de se faner» selon ses habitants, s'apprête à vivre un grand événement sportif. Mais c'est également un match de football qui génère beaucoup de profits à travers un «bizness» particulier.

Près du cercle sportif de l'USM Blida, à la place «Toute», sous les arcades, une



table suffit pour exposer la panoplie du parfait supporter : fanions, drapeaux, écharpes, sifflets, bobs, le tout aux couleurs nationales. Sans oublier l'inévitable survêtement et le maillot portant les noms des protégés du sélectionneur Hédi Chaker.

Avant à quelle cadence ces articles sont éculés, il ne fait pas de doute que le «bizness» marche, et qu'autour de l'équipe nationale évolue un juteux marché aux mains de petits et grands «Rouletabille» que l'on retrouve autant à Bab-Esbeit, place Toute ou au marché de Bab Errahba.

Les premiers trouvent ce qu'ils cherchent, les seconds lâchent du lest sur les prix, la période de ce marché étant très courte. Il en est ainsi des billets d'accès au stade, introuvable quelques heures à peine dès le premier jour de la mise en vente au niveau des guichets, selon des supporters. Les 20 000 billets réservés à

la ville de Blida ont été écoulés en «deux temps trois mouvements», selon des personnes qui se sont rabattues sur le marché noir pour avoir le précieux ticket d'accès au stade. Au marché noir, le ticket de 300 DA est revendu à 3 500 DA, et celui de 1 000 DA, donnant accès aux tribunes couvertes, est échangé à 5 000 DA. A Bab Errahba, près du stade, à la place «Toute» et d'autres endroits de la ville, les tickets se vendent comme des «petits pains». Algérie-Burkina Faso, c'est également une occasion de rêve pour les adeptes du système D de se faire de l'argent, alors que les revendeurs d'articles de sport y trouvent leur compte en améliorant leur chiffre d'affaires.

Et pour l'événement, la ville de Blida veut marquer des points en réservant le meilleur des accueils aux supporters des Verts, indépendamment du résultat du match : deux écrans géants seront installés dont un près du stade, pour permettre

## Hassan Yebda : «La qualification ne nous échappera pas»

*Le milieu de terrain international algérien, Hassan Yebda, estime que l'EN algérienne n'a pas d'autre alternative que de gagner devant un adversaire de taille et se qualifier au Brésil. Dans cet entretien, le sociétaire de Grenada parle de sa forme, l'ambiance et surtout son souhait de se qualifier avec les Verts pour la deuxième fois de suite.*

**DK News : Tout d'abord, comment avez-vous trouvé l'ambiance au sein du groupe?**

**Hassan Yebda :** Comme d'habitude rien n'a changé, l'ambiance est restée la même. Je ne vous cache pas que je suis très heureux de retrouver l'équipe nationale algérienne après plusieurs mois d'absence. En tout cas, j'espère que mon retour sera bénéfique à l'équipe.

**Justement, comment s'annonce ce choc face aux**

### Burkinabé ?

C'est clair: ce sera une rencontre très difficile devant une sélection burkinabé assez coriace. Le Burkina Faso est sur une courbe ascendante après une bonne entame dans ces éliminatoires. Psychologiquement, ils sont dans une meilleure posture. Toujours est-il que nous avons l'habitude de gérer pareille situation. Donc, nous allons nous défouler sur le terrain pour remporter le match et la qualification Insha Allah.

**Le Burkina Faso ne vous est pas inconnu, vous avez eu déjà l'occasion d'apprecier la valeur de son effectif, n'est-ce pas ?**

Tout à fait. Je connais le milieu de terrain Jonathan Pitroipa qui joue au Stade Rennais et je connais qu'il joue bien au ballon. C'est un joueur de qualité et il faudra limiter ses mouvements. L'effectif du Burkina Faso est

composé de joueurs assez doués qui peuvent nous créer des problèmes. Ce sera un match difficile, je le reconnaît, mais nous n'avons pas le choix : nous devons gagner, un point c'est tout et se qualifier puis fêter la qualification avec notre public comme on l'a fait contre l'Egypte en 2010.

**L'apport du public algérien sera un avantage pour les Verts, n'est-ce pas?**

Je tiens à remercier tous ceux qui sont venus nous encourager. C'est formidable de voir une ambiance pareille lors d'une séance d'entraînement. Cela va nous galvaniser davantage en vue de prendre le dessus sur notre adverse. Nous sommes déjà dans le match. Avec une telle ambiance et le soutien inconditionnel de nos supporters qui sont venus pour nous soutenir notamment, nous avons notre mot à dire. Aucun adversaire ne



nous fait peur. N'oubliez pas que nous avons un statut à défendre. Donc, c'est avec un esprit de conquérant que nous allons aborder cette rencontre et la qualification au Brésil ne nous échappera pas, insha Allah!

## Solution Samurai-sudoku N°428

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 7 | 3 | 2 | 6 | 8 | 5 | 4 | 9 |
| 8 | 5 | 2 | 4 | 1 | 9 | 3 | 7 | 6 |
| 6 | 9 | 4 | 3 | 5 | 7 | 8 | 1 | 2 |
| 9 | 8 | 5 | 6 | 2 | 4 | 1 | 3 | 7 |
| 2 | 4 | 1 | 8 | 7 | 3 | 9 | 6 | 5 |
| 7 | 3 | 6 | 5 | 9 | 1 | 4 | 2 | 8 |
| 5 | 1 | 8 | 7 | 3 | 6 | 2 | 9 | 4 |
| 4 | 6 | 9 | 1 | 8 | 2 | 7 | 6 | 3 |
| 3 | 2 | 7 | 9 | 4 | 5 | 6 | 8 | 1 |

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7 | 4 | 6 | 1 | 8 | 3 | 5 | 2 | 9 |
| 1 | 5 | 3 | 2 | 9 | 4 | 8 | 6 | 7 |
| 9 | 8 | 2 | 7 | 6 | 5 | 3 | 1 | 4 |
| 4 | 2 | 8 | 9 | 3 | 7 | 6 | 5 | 1 |
| 3 | 1 | 9 | 5 | 2 | 6 | 4 | 7 | 8 |
| 6 | 7 | 6 | 8 | 4 | 1 | 2 | 9 | 3 |
| 6 | 5 | 7 | 3 | 8 | 9 | 2 | 4 | 1 |
| 5 | 3 | 7 | 4 | 1 | 2 | 9 | 8 | 6 |
| 4 | 6 | 1 | 3 | 5 | 9 | 7 | 4 | 2 |

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 4 | 1 | 2 | 6 | 9 | 3 | 7 | 5 | 8 |
| 5 | 6 | 8 | 7 | 4 | 1 | 9 | 2 | 3 |
| 3 | 7 | 9 | 2 | 8 | 5 | 4 | 1 | 6 |
| 4 | 1 | 2 | 6 | 9 | 3 | 7 | 5 | 8 |
| 5 | 6 | 8 | 7 | 4 | 1 | 9 | 2 | 3 |
| 3 | 7 | 9 | 2 | 8 | 5 | 4 | 1 | 6 |
| 4 | 1 | 2 | 6 | 9 | 3 | 7 | 5 | 8 |
| 5 | 6 | 8 | 7 | 4 | 1 | 9 | 2 | 3 |
| 3 | 7 | 9 | 2 | 8 | 5 | 4 | 1 | 6 |

## Solution Mots Croisés N°428

SCRIPTURAIRE  
AIOLI■SAUNER  
LAPINE■IXODE  
INA■SOUL■CUI  
FORMOL■LATIN  
I■TENERE■ART  
COZES■PRIVEE  
AL■S■BRAVO■R  
TYR■MAIE■M■  
IMAGERIE■VIN  
OPTERIONS■EU  
NESLE■STABLE

## Solution Mots Fléchés N°428

HORTICULTURE  
■PERIR■AINES  
GEAI■ONC■EN■  
ARCEAU■ESTOC  
LET■BLATTE■R  
VRILLER■ELFE  
A■OUIREZ■LEV  
NONNE■TELE■A  
IN■CROIRE■ER  
SETH■LEOPOLD  
EGRENER■R■BE  
RAIRE■ELEVES

## MONDIAL-2014/ BARRAGES RETOUR : ALGÉRIE - BURKINA FASO

# Halilhodzic et les pièges des Burkinabè

S. Ben

**Ce n'est pas uniquement les Verts qui sont décidés à se qualifier à la prochaine phase finale du Mondial 2014 prévu au Brésil car leurs adversaires veulent écrire une nouvelle page de leur histoire en se qualifiant pour la première fois à cette fête intercontinentale». Et pour ça, il va falloir éviter leurs pièges. A commencer par les provocations.**

Est-il besoin de rappeler que les médias burkinabè présentent la situation en Algérie comme étant pleine de violence alors qu'ils ignorent totalement la vraie nature des Algériens.

Certains ont même cru que le choix du Marco a été réfélé par les responsables burkinabè sachant que les relations entre nous et nos voisins marocains ont été ternies par ce geste condamnable et provocateur.

Or, ce n'est pas du tout le cas, du fait que c'est un choix logique car le Maroc possède les mêmes caractéristiques que l'Algérie et est trop proche pour rejoindre la capitale et donc par suite la ville de Blida. Des déclarations du coach du Burkina Faso, le Belge Paul Put montrent une certaine provocation : «Dites au Président que le Burkina Faso va se qualifier» et «Au Brésil, mes joueurs

échangeront leurs maillots avec Messi et Compagnie» ou encore, «Nous allons écrire l'histoire à Blida». Ce sont des déclarations logiques pour un coach qui prétend vouloir se qualifier, mais lui, sait pertinemment que les joueurs algériens sont bien supérieurs à ses joueurs. Et c'est donc une manière comme une autre de booster ses joueurs.

Seulement ce qui lui échappe ce seraient le jour du match sur le terrain. Et c'est là qu'il faut redouter le plus ces Burkinabè bien expérimentés dans le jeu de la provocation. Et c'est justement ce que craint le coach Vahid Halilhodzic.

C'est donc la raison pour laquelle il veut que ses joueurs évitent de tomber dans ce piège «ultime» car sur le terrain le jour du match des Étalons du Burkina Faso.

«Je parle beaucoup à mes joueurs. J'essaye de les mettre dans les meilleures dispositions psychologiques possibles pour qu'ils abordent le match de mardi prochain avec la sérénité voulue. Cette rencontre pourrait se jouer sur des détails. Ceci exige de nos joueurs de rester concentrés tout au long du temps de la rencontre», a-t-il précisé lors de sa dernière conférence de presse à Alger.

«C'est clair. Les Burkinabè vont certainement essayer de



nous provoquer dès le début de la rencontre pour nous faire sortir des débats. C'est le piège dans lequel il ne faut surtout pas tomber», a-t-il déclaré.

C'est ainsi que l'entraîneur de la sélection algérienne de football, Vahid Halilhodzic, ne cessera de mettre en garde ses protégés contre les «provocations» de l'adversaire burkinabè lors de la rencontre qui opposera les deux équipes demain à Blida en barrage retour qualificatif la coupe du monde 2014 au Brésil.

Les Verts s'étaient inclinés lors du match aller à Ouagadougou sur le score de 3 à 2, une avance que les Étalons compétent préserver par «tous les moyens», précise le coach national.

Ceci étant un des «atouts» que

les burkinabés doivent s'appuyer en dehors de leur jeu collectif et de la présence au sein de l'équipe des joueurs aussi expérimentés que redoutable tels ses attaquants insaisissables Alain Traoré et surtout Pitropia, le rapide.

«La force du Burkina Faso réside dans cette homogénéité de son effectif, puisque 90% des joueurs composant l'équipe burkinabè actuellement jouent ensemble depuis plusieurs années, a fait savoir Halilhodzic.

«Pour votre information, lorsque j'ai entraîné la Côte d'Ivoire en 2009, j'ai affronté le Burkina Faso qui recelel déjà en sein la majorité des joueurs de son effectif actuel, contrairement à la sélection algérienne

qui a connu beaucoup de changements», a-t-il dit.

Et c'est aussi une des raisons qui fait que coach Vahid ne cesse de parler à ses joueurs tout en leur indiquant, entre autres, de «ne pas laisser des espaces à des joueurs comme Pitropia, Bance ou Traoré, car remarque-t-il, deux des trois buts concédés par l'équipe nationale à Ouagadougou sont venus dans un moment de déconcentration de la défense algérienne...»

«Un homme averti en vaut deux» dit le proverbe, donc ...

## Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE BOUMERDÈS  
ÉTABLISSEMENT PUBLIC  
HOSPITALIER DE THÉNIA  
NIF : 9997 351 592 534 06

## AVIS D'ANNULATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national restreint N°03/2013 relatif à :

### L'approvisionnement en produits parapharmaceutiques :

(Lot n°01 Pansements et Lot n°02 bandes plâtrées) paru sur les quotidiens nationaux DK News du 09/07/2013 et EL-ITIHAD du 10/07/2013 et le BOMOP, que l'attribution provisoire concernant le lot n°01 pansements paru dans les mêmes quotidiens nationaux en date du 27/08/2013 est annulé suite à la décision de la commission des marchés publics de l'établissement public hospitalier de Thénia.

DK NEWS

Anep : 550 419 du 18/11/2013

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE DJELFA  
DIRECTION DES SERVICES AGRICOLES  
SERVICE DE L'ADMINISTRATION ET DES MOYENS  
N° 4283/DSA/1630/2013

## AVIS DE RECRUTEMENT

La Direction des Services Agricoles de la wilaya de Djelfa organise un concours sur épreuves pour les postes suivants :

| Grade                                 | Style de recrutement  | Condition de recrutement  | Spécialité | Nombre des poste | Lieu de travail                   | Autres conditions |
|---------------------------------------|-----------------------|---|------------|------------------|-----------------------------------|-------------------|
| - Ingénieur Principal en Agronomie    | Concours sur épreuves | Magistère en Agriculture  | -          | 01               | Au niveau du territoire de wilaya |                   |
| - Technicien Supérieur en Agriculture | Concours sur épreuves | TS en Agriculture ou équivalents  | -          | 01               | Au niveau du territoire de wilaya |                   |
| - Comptable Administratif Principal   | Concours sur épreuves | - DEUA en comptabilité et des impôts.<br>- DEUA en comptabilité et gestion des Budgets des sociétés<br>- DEUA en comptabilité et gestion.<br>- T. Supérieur en gestion des stocks<br>- C. économie et droit.<br>- T. Supérieur en comptabilité et gestion | -          | 01               | Au niveau du territoire de wilaya |                   |

**Composition du dossier de candidature**

- Une demande manuscrite
- Deux (02) photos d'identité
- Une copie certifiée conforme à l'original de la carte d'identité nationale.
- Une copie certifiée conforme à l'original du titre, diplôme ou du niveau scolaire ou de formation.
- Une copie de l'attestation certifiée conforme à l'original justifiant la situation vis-à-vis du Service national.
- Un extrait du casier judiciaire (bulletin n° 03) en cours de validité.
- Le candidat définitivement admis au concours doit compléter son dossier par les pièces suivantes :
- Un certificat de nationalité.
- Une fiche familiale, le cas échéant.
- Deux (02) certificats médicaux (médecine générale, phisiologie) attestant de l'aptitude du candidat à occuper l'emploi postulé.
- 04 photos d'identité

Les dossiers de candidature doivent être adressés ou déposés à la DSA de Djelfa Route Laghouat Djelfa, dans un délai de 20 jours à compter de la date de la première publication du présent avis.

**REMARQUE:**

- Les dossiers incomplets ou parvenus hors date ne seront pas pris en considération.
- Le recrutement sera au niveau du territoire de la wilaya.

DK NEWS

Anep : 550 452 du 18/11/2013

## MONDIAL-2014 DE FOOTBALL

# Les Verts en route pour une 4<sup>e</sup> glorieuse

L'équipe algérienne de football passera demain à Blida, devant son homologue du Burkina Faso, son ultime test en vue d'une qualification au Mondial-2014 au Brésil, avec l'espoir de réaliser le rêve de tout un peuple: décrocher une 4<sup>e</sup> qualification à une phase finale du plus grand rassemblement universel du football. Depuis l'indépendance acquise en 1962, l'Algérie s'est engagée à douze (12) reprises dans les éliminatoires de cette compétition, dont trois (3) ont été couronnées de succès lors des éditions de 1982 (Espagne), 1986 (Mexique) et 2010 (Afrique du Sud).

La 1<sup>re</sup> participation algérienne remonte à l'édition d'Espagne (1982), alors que la dernière est celle en cours qu'organisera le pays de la samba en juin prochain.

Ce n'est qu'à sa 4<sup>e</sup> tentative, après trois échecs consécutifs aux éliminatoires des éditions de 1970, 1974 et 1978, que l'Algérie a enfin, réussi à intégrer le cercle très fermé du gotha mondial. C'était lors de l'édition de 1982 en Espagne, coïncidant avec le 20<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance de l'Algérie, au cours de laquelle les Verts réalisaient, outre la qualification, un redoutable exploit aux dépens de l'ogre allemand (2-1) le 16 juin 1982 à Gijon.

Comme l'appétit vient en mangeant, le football algérien



rien s'assurait dans la foulée une 2<sup>e</sup> qualification de rang au Mondial-1986 du Mexique, effaçant du coup sa première et furtive apparition aux éliminatoires du Mondial mexicain (1970), en quittant le 1<sup>er</sup> tour par la petite porte devant la Tunisie (1-2 à Alger et 0-0 à Tunis).

Après cette double participation, le football national retombait dans ses travers, en multipliant les échecs au grand dam du public algérien qui attendait avec impatience une 3<sup>e</sup> présence à une phase finale du plus grand rassemblement mondial du sport-roi.

Ce public trop exigeant devait malheureusement assister avec amertume et tristesse à la sortie précoce des Verts durant cinq campagnes éliminatoires consécutives: celles d'Italie (1990), des Etats-Unis (1994), de France (1998), du Japon et Corée du Sud (2002) et d'Allemagne (2006), avant de fêter avec faste la 3<sup>e</sup> participation algérienne au ren-

dez-vous de l'élite mondiale, qu'abritait pour la 1<sup>re</sup> fois le continent africain en Afrique du Sud.

Ce mardi 19 novembre 2013 – soit quatre ans jour pour jour – coïncidera avec le retour triomphal à Alger des camarades d'Antar Yahia, qui, la veille à Omdurman (Soudan), avaient arraché avec brio le billet sud-africain aux dépens de l'Egypte (1-0), qui leur avait barré la route de l'Italie en 1990. Une chose est sûre, la nouvelle vague du football algérien représentée par les Feghouli, Kadir, Boudebouz, Taïder, Ghoulam, Belfodil et autres Mandi, se remémore encore l'accueil triomphal réservé aux héros d'Omdurman, raison pour laquelle, ils feront tout pour revivre la même ambiance vécue le 19 novembre 2009 aux quatre coins du pays et écrire en lettres d'or la 4<sup>e</sup> glorieuse du football algérien, fierté de tout un peuple.

APS

Mouad B.

L'effervescence monte à Bordj Bou-Arréridj, à 300 kilomètres de Blida, à quelques jours du match Algérie-Burkina Faso qui sera retransmis partout sur grands écrans. «Nous sommes les favoris», clamaient les jeunes supporters, moteur comme d'habitude, de l'auto-motivation bordjienne. Les commentaires sur cette rencontre très attendue, dans une ville où son équipe de la Ligue est en difficulté, débattent notamment de l'opportunité de gagner et de se qualifier à la Coupe du monde...

Depuis une semaine, Bordj Bou-Arréridj, une ville toute en couleur. Rouge, Vert et Blanc. Une ville toute bruyante, plus que d'habitude, au son des sifflets, des sas, des vuvuzelas et des klaxons. C'est l'ambiance qui règne dans la ville de jour comme tard dans la nuit.

La capitale des Bibans s'est parée des couleurs nationales, et baigne dans une animation assourdissante, dans l'attente du match des Fennecs de demain face au Burkina Faso. Sur les véhicules, les toits des maisons et commerces se hissent en tous formats (petits, moyens et grands) le drapeau du pays. La tenue la plus communale et assez répandue en ce jour se décline également aux couleurs nationales, symboles de la fierté d'être Algérien, ravivée par le parcours honorable de l'équipe nationale.

Les Bordjiens sont plus que jamais unis, passionnés du football, comme tous les Algériens, à soutenir l'équipe nationale. Depuis un bon moment, les Fennecs sont au cœur des causeries des Algériens. Mais en cette veille du match contre le Burkina Faso, c'est dans la rue que s'exprime plus visiblement la mobilisation, avec l'espérance de voir l'équipe nationale réaliser l'ex-

ploit et réinscrire l'Algérie dans l'histoire du football mondial.

L'Algérie au Mondial du Brésil, beaucoup y croit désormais, s'ils ne le cachent pas. Mais il semble qu'à ce stade de la compétition où sont parvenus les Fennecs, il existe déjà un motif de joie, à écouter certains Bordjiens : « Pour moi, même s'ils ne gagnent pas, les Algériens doivent être fiers et faire la fête », estime un jeune qui a fixé un grand drapeau à son véhicule. Pour d'autres, c'est l'espoir qui se cache dans cette effervescence : « Je sais que les Algériens peuvent gagner » affirme Imad, un universitaire, d'un ton ferme et plein d'assurance. Pour ces jeunes que l'on peut rencontrer au cœur de la ville et à des endroits stratégiques, c'est le moment idéal pour un chiffre d'affaire exceptionnel de circonstance, à l'image de ces drapeaux, T-shirt, ballons, casquettes et même des vuvuzelas pour lesquels les passants doivent débourser entre 200 et 300 DA, patriottisme motivé. Comme Farid, de nombreux citoyens de tous les âges, même des femmes, ont mis le plein de leurs véhicules (motos, voiture, camionnette et camion) pour tourner dans la ville, vuvuzelas et sifflets à la bouche, dans une ambiance qui promet de durer jusqu'à après le match.

Les plus vieux, soucieux pour les jeunes mettent déjà en garde : « Tout ce qu'on demande aux jeunes c'est de faire attention et de modérer leur joie. On ne veut pas pleurer des morts après une victoire », insiste un agent de police. Comme après les autres victoires des Algériens, la circulation, déjà très animée à Bordj Bou-Arréridj, promet d'être dangereuse et il est serait salutaire que les forces de sécurité renforcent leur dispositif pour limiter les dégâts, mais surtout que les Bordjiens fassent preuve de modération, en cas de victoire des Fen-

## COUPE DU MONDE DE FOOTBALL (ALGÉRIE)

## Le parcours des Verts dans les éliminatoires des Mondiaux

L'équipe nationale algérienne de football, qui s'apprête à livrer demain à Blida devant son homologue du Burkina Faso le match retour des barrages qualificatifs au Mondial-2014 au Brésil, a pris parti à trois phases finales de coupe du Monde respectivement en 1982 (Espagne), 1986 (Mexique) et 2010 (Afrique du Sud). Lors de ces trois campagnes triomphales, les Verts avaient réalisé un excellent parcours en disputant un total de 27 matches, couronnés de 19 victoires pour 4 nuls et 4 défaites. Au cours de ce parcours, 46 buts ont été inscrits contre 17 encaissés, soit une différence de 29 réalisations. Durant ces 3 qualifications, Belloumi et Madjer ont été les meilleurs réalisateurs avec 6 buts chacun, suivis de Menad (5), Bensaoula, Saifi, Ziani et Antar Yahia (3 buts chacun).

### Éliminatoires de l'édition 1982 (Espagne):

1<sup>er</sup> tour : Aller : 31 mai 1980 à Freetown :

Sierra Leone-Algérie 2-2

Buts : Bensaoula (65'), Menad (70')

Entraîneurs : Rogov-Khalef

### Retour 13 juin 1980 à Oran :

Algérie - Sierra Leone 3-1

Buts : Fergani (42'), Bensaoula (47'), Madjer (78')

Entraîneurs : Rogov-Khalef

### 2<sup>er</sup> tour : aller : décembre 1980 à Constantine :

Algérie-Soudan 2-0

Buts : Bensaoula (9'), Fergani (45')

Entraîneur : Rogov

### Retour 28 décembre 1980 à Khartoum :

Soudan-Algérie 1-1

But : Gamouh (65')

Entraîneur : Rogov

### 3<sup>e</sup> tour : aller : 1<sup>er</sup> mai 1981 à Constantine :

Algérie-Soudan 2-0

Buts : Bensaoula (9'), Fergani (45')

Entraîneur : Rogov

### 3<sup>e</sup> tour : aller : 1<sup>er</sup> mai 1981 à Constantine :

Algérie-Soudan 2-0

Buts : Bensaoula (9'), Fergani (45')

Entraîneur : Rogov

### 3<sup>e</sup> tour : aller : 1<sup>er</sup> mai 1981 à Constantine :

Algérie-Soudan 2-0

Buts : Bensaoula (9'), Fergani (45')

Entraîneur : Rogov

### 3<sup>e</sup> tour : aller : 1<sup>er</sup> mai 1981 à Constantine :

Algérie-Soudan 2-0

Buts : Bensaoula (9'), Fergani (45')

Entraîneur : Rogov

### 3<sup>e</sup> tour : aller : 1<sup>er</sup> mai 1981 à Constantine :

Algérie-Soudan 2-0

Buts : Bensaoula (9'), Fergani (45')

Entraîneur : Rogov

### 3<sup>e</sup> tour : aller : 1<sup>er</sup> mai 1981 à Constantine :

Algérie-Soudan 2-0

Buts : Bensaoula (9'), Fergani (45')

Entraîneur : Rogov

### 3<sup>e</sup> tour : aller : 1<sup>er</sup> mai 1981 à Constantine :

Algérie-Soudan 2-0

Buts : Bensaoula (9'), Fergani (45')

Entraîneur : Rogov

### 3<sup>e</sup> tour : aller : 1<sup>er</sup> mai 1981 à Constantine :

Algérie-Soudan 2-0

Buts : Bensaoula (9'), Fergani (45')

Entraîneur : Rogov

### 3<sup>e</sup> tour : aller : 1<sup>er</sup> mai 1981 à Constantine :

Algérie-Soudan 2-0

Buts : Bensaoula (9'), Fergani (45')

Entraîneur : Rogov

### 3<sup>e</sup> tour : aller : 1<sup>er</sup> mai 1981 à Constantine :

Algérie-Soudan 2-0

Buts : Bensaoula (9'), Fergani (45')

Entraîneur : Rogov

### 3<sup>e</sup> tour : aller : 1<sup>er</sup> mai 1981 à Constantine :

Algérie-Soudan 2-0

Buts : Bensaoula (9'), Fergani (45')

Entraîneur : Rogov

### 3<sup>e</sup> tour : aller : 1<sup>er</sup> mai 1981 à Constantine :

Algérie-Soudan 2-0

Buts : Bensaoula (9'), Fergani (45')

Entraîneur : Rogov

### 3<sup>e</sup> tour : aller : 1<sup>er</sup> mai 1981 à Constantine :

Algérie-Soudan 2-0

Buts : Bensaoula (9'), Fergani (45')

Entraîneur : Rogov

### 3<sup>e</sup> tour : aller : 1<sup>er</sup> mai 1981 à Constantine :

Algérie-Soudan 2-0

Buts : Bensaoula (9'), Fergani (45')

Entraîneur : Rogov

### 3<sup>e</sup> tour : aller : 1<sup>er</sup> mai 1981 à Constantine :

Algérie-Soudan 2-0

Buts : Bensaoula (9'), Fergani (45')

Entraîneur : Rogov

### 3<sup>e</sup> tour : aller : 1<sup>er</sup> mai 1981 à Constantine :

Algérie-Soudan 2-0

Buts : Bensaoula (9'), Fergani (45')

Entraîneur : Rogov

### 3<sup>e</sup> tour : aller : 1<sup>er</sup> mai 1981 à Constantine :

Algérie-Soudan 2-0

Buts : Bensaoula (9'), Fergani (45')

Entraîneur : Rogov

### 3<sup>e</sup> tour : aller : 1<sup>er</sup> mai 1981 à Constantine :

Algérie-Soudan 2-0

Buts : Bensaoula (9'), Fergani (45')

Entraîneur : Rogov

### 3<sup>e</sup> tour : aller : 1<sup>er</sup> mai 1981 à Constantine :

Algérie-Soudan 2-0

Buts : Bensaoula (9'), Fergani (45')

Entraîneur : Rogov

### 3<sup>e</sup> tour : aller : 1<sup>er</sup> mai 1981 à Constantine :

Algérie-Soudan 2-0

Buts : Bensaoula (9'), Fergani (45')

Entraîneur : Rogov

### 3<sup>e</sup> tour : aller : 1<sup>er</sup> mai 1981 à Constantine :

Algérie-Soudan 2-0

Buts : Bensaoula (9'), Fergani (45')

Entraîneur : Rogov

### 3<sup>e</sup> tour : aller : 1<sup>er</sup> mai 1981 à Constantine :

Algérie-Soudan 2-0

Buts : Bensaoula (9'), Fergani (45')

Entraîneur : Rogov

### 3<sup>e</sup> tour : aller : 1<sup>er</sup> mai 1981 à Constantine :

Algérie-Soudan 2-0

Buts : Bensaoula (9'), Fergani (45')

Entraîneur : Rogov

### 3<sup>e</sup> tour : aller : 1<sup>er</sup> mai 1981 à Constantine :

Algérie-Soudan 2-0

Buts : Bensaoula (9'), Fergani (45')

Entraîneur : Rogov

### 3<sup>e</sup> tour : aller : 1<sup>er</sup> mai 1981 à Constantine :

Algérie-Soudan 2-0

Buts : Bensaoula (9'), Fergani (45')

Entraîneur : Rogov

### 3<sup>e</sup> tour : aller : 1<sup>er</sup> mai 1981 à Constantine :

Algérie-Soudan 2-0

Buts : Bensaoula (9'), Fergani (45')

Entraîneur : Rogov

### 3<sup>e</sup> tour : aller : 1<sup>er</sup> mai 1981 à Constantine :

Algérie-Soudan 2-0

Buts : Bensaoula (9'), Fergani (45')

Entraîneur : Rogov

### 3<sup>e</sup> tour : aller : 1<sup>er</sup> mai 1981 à Constantine :

Algérie-Soudan 2-0

Buts : Bensaoula (9'), Fergani (45')

Entraîneur : Rogov

### 3<sup>e</sup> tour : aller : 1<sup>er</sup> mai 1981 à Constantine :

Algérie-Soudan 2-0

Buts : Bensaoula (9'), Fergani (45')

Entraîneur : Rogov

### 3<sup>e</sup> tour : aller : 1<sup>er</sup> mai 1981 à Constantine :

Algérie-Soudan 2-0

Buts : Bensaoula (9'), Fergani (45')

Entraîneur : Rogov

### 3<sup>e</sup> tour : aller : 1<sup>er</sup> mai 1981 à Constantine :

Algérie-Soudan 2-0

Buts : Bensaoula (9'), Fergani (45')

Entraîneur : Rogov

### 3<sup>e</sup> tour : aller : 1<sup>er</sup> mai 1981 à Constantine :

Algérie-Soudan 2-0

Buts : Bensaoula (9'), Fergani (45')

Entraîneur : Rogov

### 3<sup>e</sup> tour : aller : 1<sup>er</sup> mai 1981 à Constantine :

Algérie-Soudan 2-0

Buts : Bensaoula (9'), Fergani (45')

Entraîneur : Rogov

### 3<sup>e</sup> tour : aller : 1<sup>er</sup> mai 1981 à Constantine :

Algérie-Soudan 2-0

Buts : Bensaoula (9'), Fergani (45')

Entraîneur : Rogov

## &lt;h

# DZEKO

## Plusieurs clubs intéressés

Ses déclarations ne sont pas passées inaperçues. Edin Dzeko l'a crié ouvertement, il veut jouer plus souvent. Seul problème, il a perdu la bataille l'opposant à Alvaro Negredo pour la place de titulaire. Son temps de jeu n'est tout simplement plus en adéquation avec ses désirs. Ainsi, de nombreux clubs pourraient se montrer intéressés, en Allemagne (Dortmund en particulier), en Italie (Juventus, Inter), voir même en Angleterre (Arsenal, Chelsea). La bataille aurait tout de même un prix, 30M€, somme qui semble raisonnable vis-à-vis du niveau actuel de l'attaquant, capable de jouer «presque» partout en Europe.

### Arsenal envisage de recruter Pato ?

**A la recherche d'un attaquant de haut niveau pour épauler Olivier Giroud à la pointe de son attaque, Arsène Wenger, le manager d'Arsenal multiplie les pistes.**

Cette fois, ce serait du côté du Brésil que le technicien français se tournerait. Selon le Sunday Express, Arsène Wenger serait très intéressé par le profil de l'ancien joueur du Milan AC, prêté au club de São Paulo depuis le début de la saison. Un chèque de douze millions d'euros serait de nature à satisfaire les dirigeants lombards pour se séparer de l'international brésilien qui avait déjà été approché l'hiver dernier par Arsenal.



### Quel attaquant pour remplacer Lewandowski ?

Avec des finances saines, le club allemand dispose visiblement des moyens nécessaires pour lui trouver un successeur de qualité. Plutôt habiles en matière de recrutement, les Borussen s'activent en coulisses et deux noms apparaissent dans la presse ce mercredi. Selon le quotidien allemand Bild, Dortmund penserait au nouveau goleador de la Liga : Diego Costa (25 ans). Auteur d'un brillant début de saison, le buteur de l'Atletico Madrid a inscrit 16 buts en 17 matches, toutes compétitions confondues. Des performances qui attirent logiquement les convoitises et Dortmund pourrait être confronté à une rude concurrence, avec notamment la présence de Chelsea sur ce dossier. Le club londonien semble d'ailleurs mieux armé financièrement pour répondre aux exigences des Colchoneros, qui réclament 41 millions d'euros pour le Brésilien.



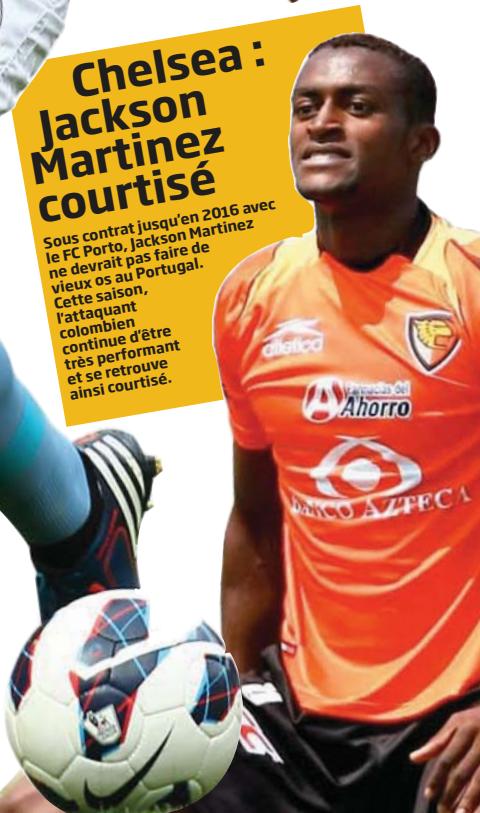
### MANDZUKIC CIBLÉ PAR LA JUVENTUS

Et comme le révèle le média italien, Mario Mandzukic serait devenu une cible prioritaire pour la Juventus Turin. Car non content du rendement offensif très faible de Fernando Llorente, Antoine Conte souhaite attirer dans les travées du Juventus Stadium, un attaquant capable de faire la différence.



### Quand Van Persie se compare à Januzaj

« J'ai vu tellement de jeunes joueurs au fil des ans mais je peux vous dire honnêtement que de tous les jeunes que j'ai vu, il est tout en haut, dans le top un ou deux, a confié l'attaquant néerlandais sur le site officiel des Red Devils. Quand je regarde en arrière et voit le joueur que j'étais il y a dix ans, je vois certaines similitudes. Il a confiance en lui. Il ne se prend pas la tête et ne se préoccupe pas de la pression des matches. »



## Nouvelles mesures pour améliorer le service public du secteur de l'environnement

La ministre de l'Environnement et de l'aménagement du territoire, Mme Dalila Boudjemaa, a annoncé hier à Alger une série de mesures mises au point par son secteur en vue de l'amélioration des prestations du service public au profit du citoyen. «Le secteur de l'environnement a mis au point une série de mesures et d'orientations concernant le renforcement de la qualité du service public dans ses établissements en améliorant en premier lieu l'accueil des citoyens», a précisé Mme Boudjemaa lors d'une séance de travail regroupant les directeurs de l'environnement des 48 wilayas du pays. Elle a précisé que cette «démarche se situe dans la dynamique du programme du gouvernement en relation avec l'amélioration du service public». Mme Boudjemaa a mis l'accent sur l'impératif de la mise en place de «bureaux d'accueil» pour orienter les citoyens ainsi que l'aménagement des espaces d'attente pour répondre aux besoins des personnes âgées ou ayant des besoins spécifiques. Parmi les mesures «importantes» mises en place, la ministre a cité «le renforcement des capacités du standard téléphonique du siège du ministère de l'Environnement ainsi que la mise en place d'un site web consacré aux doléances et aux prises de rendez-vous», a-t-elle expliqué. Un système de requête en ligne sera mis en place ainsi qu'un service de recours au profit des citoyens, a-t-elle dit. Un numéro vert (communication gratuite) relié à un centre d'appel pour répondre aux attentes et aux doléances des citoyens est également disponible, a précisé la ministre qui a évoqué aussi l'allègement des procédures d'octroi d'autorisations pour les activités liées à l'environnement. «Le ministère va réviser le dossier administratif et technique des études d'impact sur l'environnement, des études de danger et des audits environnementaux et décentraliser leur examen tout en réduisant les délais de traitement des dossiers», a ajouté la ministre.

Le secteur va aussi procéder à l'allègement du dossier administratif et technique relatif à la collecte des déchets spéciaux, des autorisations de transport des déchets spéciaux dangereux et des transports transfrontalier de ces déchets.

S'agissant de l'amélioration du cadre de vie de la population, Mme Boudjemaa a expliqué que les actions prioritaires du secteur consistent à «améliorer le rythme de réalisation des centres d'enfouissement technique, des décharges contrôlées, des déchetteries et centres de tri».

«Il faut procéder à l'éradication des décharges sauvages ainsi qu'à la modernisation de la gestion des déchets ménagers en vue de l'amélioration du cadre de vie de la population», a-t-elle soutenu. Mme Boudjemaa a annoncé que toutes les wilayas du pays vont être dotées d'un parc citadin.

## BMS : Jusqu'à 70 mm de pluie à Alger

● 15 wilayas touchées

De fréquentes averses souvent orageuses continueront d'affecter plusieurs wilayas du nord du pays, a annoncé hier l'Office national de la météorologie dans un bulletin spécial (BMS).

Les wilayas concernées par ce BMS sont le nord de Tlemcen, Aïn Temouchent, Oran, Mostaganem, Chlef, Tipasa, Alger, Boumerdès, Tizi-Ouzou, Béjaïa, Bordj Bou-Arréridj, Bouira, Blida, Médéa et Aïn Defla, a-t-on précisé de même source. Les cumuls estimés seront de l'ordre de 50 mm en général et pourraient dépasser localement les 70 mm sur les wilayas de Tipasa, Alger et Boumerdès, durant la validité de ce BMS, qui s'étalerait jusqu'à demain à 12 heures au moins.

APS

## ALGÉRIE - MAROC

58<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance du Maroc

### Message de vœux du président Bouteflika au roi Mohammed VI

**Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de vœux au souverain marocain, le roi Mohammed VI, à l'occasion du 58<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance de son pays.**

«Il m'est particulièrement agréable, alors que le Royaume du Maroc célèbre le 58<sup>e</sup> anniversaire de son indépendance, de vous présenter, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, mes vœux les meilleurs priant Dieu Le Tout Puissant de vous accorder santé et bien-être et davantage de progrès et de prospérité au peuple marocain frère», a écrit le président Bouteflika dans son message. «La célébration de cet anniversaire nous offre l'opportunité de nous remé-



morer les faits marquants de notre histoire commune et les grands sacrifices consentis par nos deux peuples lors de la lutte pour la liberté et la dignité», a souligné le président de la République.

«C'est également une occasion heureuse, a ajouté le chef de l'Etat, pour vous réaffirmer mon souci d'oeuvrer à la préservation et au renforcement des liens de fraternité et des relations de coopération unissant nos deux pays et nos deux peuples».

## ALGÉRIE - TUNISIE

### Le président Bouteflika a reçu l'ancien Premier ministre tunisien Béji Caïd Essebsi



Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu, hier à Alger, l'ancien Premier ministre tunisien et président du mouvement Nidaa Tounes, Béji Caïd Essebsi, a-t-on appris de source officielle. Lors de cette audience qui s'est déroulée en présence du Premier ministre, Abdellmalek Sellal, M. Caïd Essebsi a informé le prési-

dent Bouteflika des démarches entreprises en vue de réaliser les exigences de la période transitoire en Tunisie pour la formation d'un gouvernement transitoire dans le cadre des négociations en cours. M. Caïd Essebsi avait souligné, samedi, que le souci majeur de son mouvement «n'est pas d'accéder au pouvoir, mais plutôt d'aboutir à une

sortie de la crise que traverse le pays et de trouver des solutions à la situation actuelle». Il s'agit de la deuxième audience accordée par le président de la République à M. Caïd Essebsi après celle du 11 septembre. Le président Bouteflika avait reçu vendredi le chef du parti tunisien Ennahda, Rached Ghannouchi.

## ALGÉRIE - OMAN

### Le président Bouteflika salue le niveau «privilégié» des relations algéro-omanaises

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a salué le niveau «privilégié» des relations algéro-omanaises dans un message de vœux adressé au Sultan d'Oman Qabous Bin Saïd, à l'occasion de la fête nationale de son pays.

«Il m'est agréable, alors que votre pays célèbre sa fête nationale, de vous présenter, au nom du peuple et du gouvernement algériens, et en mon nom personnel, mes vœux les meilleurs de santé et de bonheur

pour vous-même et davantage de progrès pour votre peuple frère», a écrit le président Bouteflika dans son message.

«Je saisiss cette occasion pour saluer le niveau privilégié des relations fraternelles et de coopération existante entre nos deux pays et vous exprimer ma détermination à œuvrer de concert avec vous à les élargir et les renforcer au mieux des intérêts de nos deux peuples frères», a ajouté le chef de l'Etat.

## ÉNERGIE

### L'Algérie et le Canada explorent les perspectives de renforcement de la coopération en matière d'énergie

Les perspectives de renforcement des relations de coopération entre l'Algérie et le Canada dans les domaines des hydrocarbures, de l'électricité et des mines ont été examinées hier par le ministre de l'Energie et des Mines, Youcef Yousfi qui a reçu au siège de son département ministériel, le Président de l'Alliance d'affaires algéro-canadiennes Denise Paradis.

M. Yousfi a indiqué à l'issue de l'audience, qu'il existe «d'énormes opportunités de coopération avec la partie canadienne notamment dans les domaines des énergies renouvelables et des mines».

Il a réitéré l'intérêt du secteur de bénéficier de l'expertise canadienne dans les domaines de cartographie et de l'exploitation minière, en appelant les entreprises canadiennes à s'impliquer davantage dans le cadre d'un partenariat notamment dans la fabrication des équipements de l'industrie des hydrocarbures et d'électricité.

Pour sa part, M. Paradis a proposé l'organisation en 2014, d'une mission économique et commerciale canadienne en Algérie pour examiner les opportunités et possibilités de coopération entre les deux pays.